

*Observatoire régional de la
santé du Centre*

1 rue Porte Madeleine

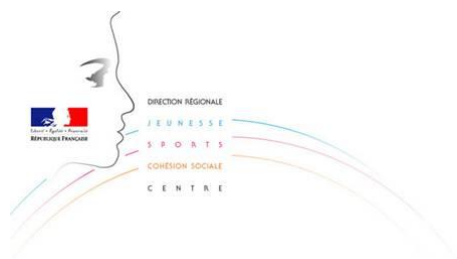
45032 Orléans cedex 1

Tél. : 02 38 74 48 80

Mail : accueil@orscentre.org

Site : www.orscentre.org

[JEUNES EN ZONE DE REVITALISATION RURALE EN REGION CENTRE]



Décembre 2014

*Observatoire régional de la
santé du Centre*

1 rue Porte Madeleine

45032 Orléans cedex 1

Tél. : 02 38 74 48 80

Mail : accueil@orscentre.org

Site : www.orscentre.org

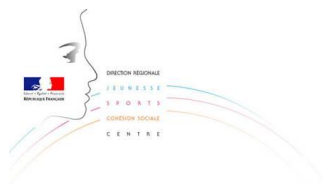
[JEUNES EN ZONE DE REVITALISATION RURALE EN REGION CENTRE]

Décembre 2014

Etude réalisée par Franck Géniteau, chargé d'études, ORS Centre

Céline Leclerc, directrice de l'ORS Centre

Commanditée et financée par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre



Sommaire

[Partie I] Objectifs et méthodes	6
I - Objectifs	8
A - Contexte de la demande	8
B - Objectifs de l'étude	8
II - Méthodologie de l'étude	10
A - Population ciblée et démarches réalisées	10
B - Outils de recueil de données	11
C - Définitions	12
[Partie II]Etat des lieux de la situation des jeunes vivant dans les zones de revitalisation rurale de la région Centre	14
I - Caractéristiques sociodémographiques des jeunes	16
A – 1 - Structure de la population	16
A – 2 - Population active	20
A – 3 – Scolarisation et diplôme, niveaux de formation des 15-25 ans	23
A – 4 – Les jeunes de 15-25 ans scolarisés dans les établissements de la Région	25
A – 5 - Population active ayant un emploi	28
A – 6 – Travail temporaire	30
A – 7 – Contrats unique d'insertion, emploi d'avenir	33
A – 8 – Ménages	38
A – 9 – Ménages imposés, revenus fiscaux et pauvreté	38
II – Caractéristiques des jeunes demandeurs d'emploi	41
A – 1– Structures des demandeurs d'emploi jeunes	41
A – 2– Structures des demandeurs d'emploi jeunes de longue durée	44
A – 3– Niveau de formation des demandeurs d'emploi jeunes (moins de 26 ans)	45
A – 4– Niveau de qualification des demandeurs d'emploi jeunes (moins de 26 ans)	46
A – 5– Domaine professionnel des demandeurs d'emploi jeunes (moins de 26 ans)	47
III – Caractéristiques liées à l'insertion professionnelle des jeunes	48
A – 1– Caractéristiques des jeunes (16-25 ans) suivis dans les missions locales	48
A – 2– Niveau de formation des jeunes (16-25 ans) suivis dans les missions locales	49
A – 3– Modes d'hébergement des jeunes (16-25 ans) suivis dans les missions locales	51
A – 4– Situation familiale des jeunes (16-25 ans) suivis dans les missions locales	51
A – 5– Couverture sociale des jeunes (16-25 ans) suivis dans les missions locales	52
A – 6– Permis, mobilité et moyen de locomotion des jeunes (16-25 ans) suivis dans les missions locales	52
A – 7– Entrées en situation des jeunes suivis (16-25 ans) dans les missions locales	54
IV – Jeunes allocataires de minima sociaux	56
A – 1– Allocataires jeunes	56
A – 2– Allocataires jeunes de minima sociaux	59
V – Service civique des jeunes	61
A – 1– Caractéristiques sociodémographiques des jeunes (16-25 ans) en missions de Service civique	61
A – 2– Les missions de Service civique	63
VI – Les structures de proximité	64
A – 1 - Les structures d'information jeunesse	64
A – 2 - Les Points accueil écoute jeune (PAEJ) et maison des adolescents	67

A-3 - Les foyers jeunes travailleurs (FJT)	68
VI – Les licenciés sportifs	70
VIII – La lutte contre l'illettrisme des jeunes	71
Conclusion	73
Bibliographie	75
Liste des sigles	76
Liste des graphiques	78
Annexe 1 : Arrêté du 10 juillet 2013	83
Annexe 2 : Arrêté du 24 juillet 2013	85
Annexe 3 : Licenciés sportifs en 2011	87

[PARTIE I]

OBJECTIFS ET METHODES

I - Objectifs

A - Contexte de la demande

Le Comité Interministériel de la Jeunesse (CIJ) réuni jeudi 21 février 2013 sous la présidence du Premier ministre Jean-Marc Ayrault, a défini 47 mesures concrètes, élaborées pour répondre aux attentes des jeunes en matière d'action publique. Ces 47 mesures visent à remplir 13 objectifs complémentaires :

- créer un service public d'information, d'accompagnement et d'orientation qui réponde à la diversité des besoins des jeunes ;
- promouvoir la réussite de tous les jeunes en luttant contre le décrochage ;
- améliorer la santé des jeunes et favoriser l'accès à la prévention et aux soins ;
- faciliter l'accès des jeunes au logement ;
- favoriser l'accès à l'emploi des jeunes ;
- sécuriser les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes ;
- favoriser le parcours de réinsertion des jeunes détenus ou faisant l'objet d'une mesure judiciaire ;
- favoriser l'accès des jeunes aux sports, à l'art, à la culture et à une offre audiovisuelle et numérique de qualité ;
- développer la culture numérique et l'accès des jeunes aux nouveaux métiers de l'Internet ;
- accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes ;
- promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes ;
- renforcer la représentation des jeunes dans l'espace public ;
- conforter le lien entre les institutions et les jeunes et lutter contre les discriminations.

Dans le cadre du déploiement en Région des mesures du CIJ, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre (DRJSCS) a souhaité la réalisation d'un diagnostic initial de la situation des jeunes âgés de 15 à 25 ans vivant en zone de revitalisation rurale. Cette enquête commanditée et financée par la DRJSCS du Centre est mise en œuvre par l'Observatoire régional de la santé du Centre.

B - Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette enquête est de proposer une vision la plus complète possible de la situation des jeunes résidant dans les communes de la Région classées en zone de revitalisation rurale (ZRR).

Ce diagnostic a pour but de dresser plusieurs cartes d'identité des jeunes en Région afin de décrire les différentes formes de jeunesse des territoires et constituer ainsi un outil d'aide à la décision permettant d'éclairer les décideurs sur les spécificités régionales et départementales.

Cet état des lieux doit permettre de mieux cerner leurs besoins et les enjeux pour décliner dans un second temps des actions pertinentes. Pour aboutir à cette photographie, un recueil de données a été effectué auprès des différents acteurs intervenant auprès des jeunes ou les prenant en charge dans les différentes structures de la Région. Les thématiques ciblées sont les suivantes :

- la mobilité,
- l'adéquation formation-emploi,
- l'insertion professionnelle,
- la lutte contre l'illettrisme,
- l'accès aux droits,
- l'accès aux services,
- l'accès aux équipements,
- la pratique sportive des jeunes.

II - Méthodologie de l'étude

Afin de répondre aux objectifs la méthodologie employée est basée sur une approche quantitative.

A - Population ciblée et démarches réalisées

La population cible est l'ensemble de la population âgée de 15 à 25 ans en région Centre : jeunes scolarisés, étudiants, jeunes apprentis, jeunes en emploi, jeunes en emploi d'avenir, jeunes en insertion suivis par les missions locales ou Pôle emploi, jeunes effectuant des missions de Service civique, jeunes allocataires de minima sociaux, licenciés sportifs...

Au recensement de l'Insee de 2010, la région Centre comptait 319 137 jeunes âgés de 15 à 25 ans, soit 12,5 % de la population totale.

Afin de dresser un diagnostic le plus complet possible de la situation des jeunes, l'ORS a mobilisé différentes sources de données : celles des partenaires de la plateforme d'observation sociale¹ dont l'ORS est l'opérateur en région Centre ainsi que d'autres acteurs pour leur connaissance de la jeunesse de par leur mission d'accompagnement, d'accueil... dans différents domaines inhérents à la jeunesse. L'ORS a ainsi rencontré - soit dans le cadre des échanges de la plateforme d'observation sociale en région Centre soit lors de rencontres spécifiques - des acteurs et institutionnels disposant de données sur la population cible de l'étude :

- la Caisse d'allocations familiales (CAF),
- le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ),
- la Mission régionale de la lutte contre l'illettrisme (GIP Alfa centre),
- le Conseil régional (direction de l'apprentissage et des formations sanitaires et sociales),
- la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dreccete),
- la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS),
- la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf),
- l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee),
- la Mutualité sociale agricole (MSA),
- l'Observatoire régional de la formation et de l'emploi (ORFE),
- Pôle emploi,
- le Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours,
- le réseau régional des missions locales.

L'ensemble des contacts auprès de ces différents partenaires a été réalisé entre février et juillet 2014. Les différentes rencontres avec les acteurs avaient pour objectifs de leur expliciter la démarche, d'explorer les données disponibles, d'apprécier les données qui seraient pertinentes pour l'étude et de mesurer la faisabilité de transmettre des données fiables sur l'échelon de l'étude. Le plus souvent, plusieurs

¹ La plateforme d'observation sociale, initiée en 2007 par la Drass est aujourd'hui financée et co-animée par la DRJSCS Centre. Cette plateforme sociale a pour objectif d'améliorer la connaissance dans le champ social par la diffusion d'indicateurs comparables sur tout le territoire de la région Centre. Un outil internet dédié permet un accès aux données sociales transmises par les partenaires de la plateforme et une publication annuelle d'indicateurs est effective depuis 2011. Pour en savoir plus : www.observation-sociale-centre.org

rencontres, complétées d'échanges téléphoniques ont été nécessaires pour définir précisément les données requises pour l'étude et pouvant être transmises.

Le choix de l'échelon géographique porte principalement sur la Région et les départements en distinguant systématiquement les ZRR des non ZRR. Dès lors que les indicateurs permettent de décliner les données en infra départemental (pertinence et respect du secret statistique), les données ont été déclinées à l'échelle des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale). Cet échelon a l'avantage d'apporter un éclairage sur les inégalités territoriales possibles au sein même des départements et des zones de revitalisation rurale, tout en garantissant une robustesse des indicateurs. De plus, il apparaît comme un territoire pertinent car dispose d'une fiscalité propre pour la mise en place d'actions et de compétences (aménagement de l'espace, actions de développement économique, etc.).

Le choix de la classe d'âge des 15-25 ans a constitué une difficulté dans le recueil de données. En effet, les systèmes d'information des différents partenaires sont fonction de leurs propres besoins et du public qu'ils prennent en charge ou accompagnent. Ainsi certains systèmes d'information ne peuvent être en adéquation avec la classe d'âge ciblée dans l'étude. Il a donc été convenu avec les partenaires, une fourniture de données sur la classe d'âge se rapprochant le plus de celle ciblée. Par exemple, le public accueilli dans les missions locales est celui des 16-25 ans. S'agissant de l'analyse de la situation du marché du travail, la population cible est celle des moins de 26 ans (Pôle emploi) ou des moins de 25 ans (indicateurs du travail temporaire de la Direccte Centre). Même constat en ce qui concerne les allocataires CAF et MSA qui couvrent les moins de 25 ans. Des adaptations en fonction des indicateurs ont ainsi dû être opérées dans l'étude mais sont précisées dès lors que l'on s'écarte du public initialement ciblé.

B - Outils de recueil de données

Une table de correspondance a été élaborée et transmise aux partenaires lors de la sollicitation des données afin de pouvoir identifier selon le code commune Insee si la commune se situe en zone de revitalisation rurale ou non ainsi que le code de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) auquel elle appartient.

Pour construire la table de correspondance de la classification des communes de la Région en zone de revitalisation rurale deux arrêtés ont été utilisés. L'arrêté du 10 juillet 2013 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale et celui du 24 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2013 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale. Une table de correspondance régionale a ainsi été créée.

Au 24 juillet 2013, 881 communes de la Région ont été classées en zone de vitalisation rurale, soit 47,9 % des communes de la Région (39,0 % en France hexagonale).

1 - Répartition des communes en zone de revitalisation rurale par départements

Territoires	Nombre de communes en zone de revitalisation rurale	Nombre total de communes	Poids des communes en ZRR dans le total des communes
Cher	236	290	81,4 %
Eure-et-Loir	118	402	29,4 %
Indre	221	247	89,5 %
Indre-et-Loire	133	277	48,0 %
Loir-et-Cher	130	291	44,7 %
Loiret	43	334	12,9 %
Centre	881	1 841	47,9 %
France hexagonale	14 267	36 578	39,0 %

Un nouvel arrêté en date du 30 juillet 2014 modifie le classement des communes en zone de revitalisation rurale. Ce dernier n'a cependant pu être pris en compte car il a été publié après le démarrage de l'étude. Les partenaires avaient déjà été sollicités et certaines données collectées. Cet arrêté classe 912 communes de la Région en zone de revitalisation rurale (49,5 %).

L'autre principale difficulté de l'étude notamment en matière de recueil de la donnée réside dans la typologie du territoire cible, c'est-à-dire la classification de la commune en zone de revitalisation rurale. Le secret statistique a fortement impacté le recueil de données. Il a été en effet bien souvent impossible de pouvoir récupérer les données à l'échelle de la commune en raison du secret statistique, ce qui aurait pourtant permis la reconstitution de l'indicateur à un territoire d'observation pertinent.

C - Définitions

Les zones de revitalisation rurale (ZRR) visent à aider le développement des territoires ruraux principalement à travers des mesures fiscales et sociales. Elles ont été créées par la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) du 4 février 1995. Le CIADT du 3 septembre 2003 a défini de nouvelles orientations pour adapter cet outil aux besoins actuels. Les dispositions correspondantes sont inscrites dans la loi relative au développement des territoires ruraux du 23 février 2005 et dans le décret n° 2005-1435 du 21 novembre 2005. La liste constatant le classement des communes en ZRR est établie et révisée chaque année par arrêté du Premier ministre en fonction des créations, suppressions et modifications de périmètres des EPCI à fiscalité propre constatées au 31 décembre de l'année précédente.

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

[PARTIE II]

ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION DES JEUNES VIVANT DANS LES ZONES DE REVITALISATION RURALE DE LA REGION CENTRE

I - Caractéristiques sociodémographiques des jeunes

A – 1 - Structure de la population

2 - Part de la population vivant en zone de revitalisation rurale en 2010

	Population totale	Population vivant en zone de revitalisation rurale	Part de la population vivant en zone de revitalisation rurale (%)
Cher	311 257	140 880	45,3
Eure-et-Loir	428 933	50 609	11,8
Indre	231 176	138 517	59,9
Indre-et-Loire	590 515	88 310	15,0
Loir-et-Cher	330 079	76 559	23,2
Loiret	656 105	24 549	3,7
Région Centre	2 548 065	519 424	20,4

Source : Insee RP 2010, exploitation principale

Exploitation ORS Centre

Selon les données du recensement de 2010, près d'un habitant sur cinq de la Région vit dans une commune classée en zone de revitalisation rurale. Le caractère rural des départements du sud de la Région explique pourquoi le Cher et l'Indre ont les plus importantes proportions d'habitants vivant en zone de revitalisation rurale (respectivement 45,3 % et 59,9 %). Dans le département du Loiret, 3,7 % de la population vivent en ZRR.

3 - Population totale et pour la classe d'âge 15-25 ans

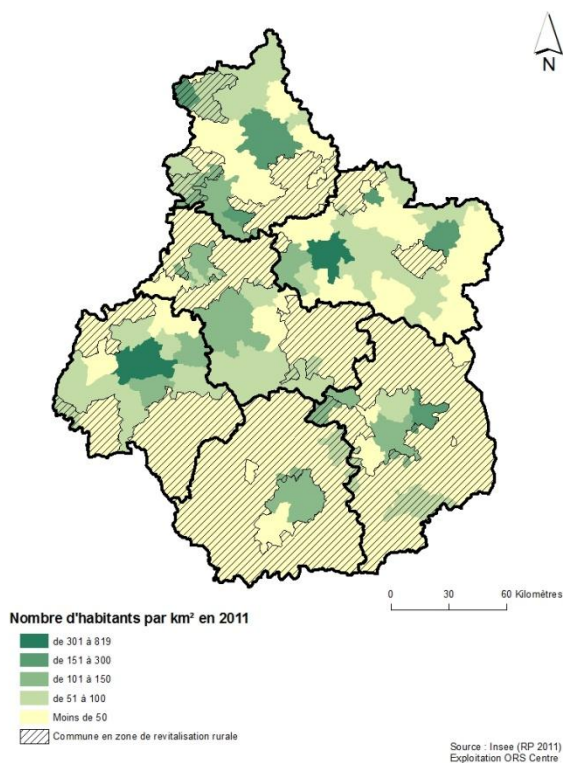
	Population totale	Population des 15-25 ans	% 15-25 ans dans la population totale
<i>Cher ZRR</i>	140 880	13 319	9,5
<i>Cher non ZRR</i>	170 377	21 829	12,8
Cher	311 257	35 148	11,3
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	50 609	5 200	10,3
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	378 324	46 970	12,4
Eure-et-Loir	428 933	52 169	12,2
<i>Indre ZRR</i>	138 517	12 711	9,2
<i>Indre non ZRR</i>	92 659	10 867	11,7
Indre	231 176	23 578	10,2
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	88 310	8 676	9,8
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	502 205	76 017	15,1
Indre-et-Loire	590 515	84 693	14,3
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	76 559	7 210	9,4
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	253 520	29 043	11,5
Loir-et-Cher	330 079	36 253	11,0
<i>Loiret ZRR</i>	24 549	2 368	9,6
<i>Loiret non ZRR</i>	631 556	84 928	13,4
Loiret	656 105	87 296	13,3
<i>Région Centre ZRR</i>	519 424	49 485	9,5
<i>Région Centre non ZRR</i>	2 028 641	269 653	13,3
Région Centre	2 548 065	319 137	12,5

Source : Insee RP 2010, exploitation principale

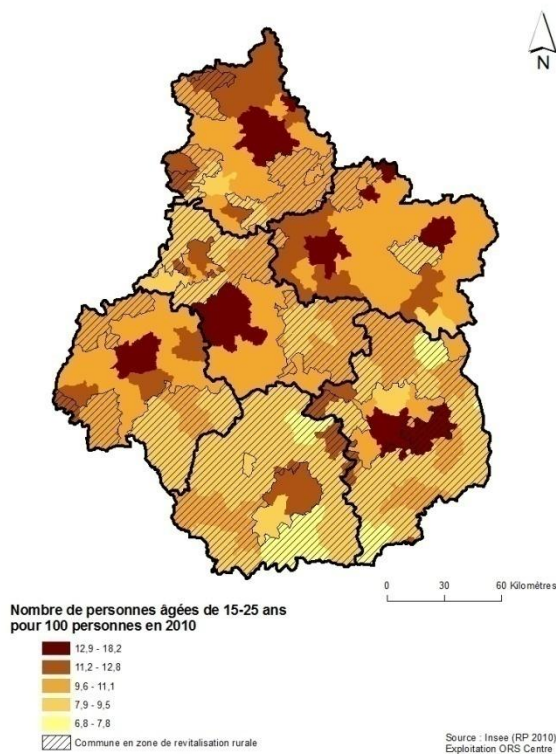
Exploitation ORS Centre

La région Centre compte au recensement de l'Insee de 2010, 319 137 jeunes âgés de 15 à 25 ans. La classe d'âge représente 12,5 % de l'ensemble de la population régionale. Les jeunes de 15-25 ans sont davantage présents sur les territoires hors ZRR puisqu'ils y représentent 13,3 % de l'ensemble de la population contre 9,5 % en zone de revitalisation rurale. Les départements dont la démographie présente une population jeune présentent également des zones de revitalisation rurale avec une part de jeunes plus importante. Ainsi dans les départements de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir où les parts de jeunes représentent 14,3 % et 12,2 % de l'ensemble de la population, les parts de jeunes en ZRR sont de 9,8 % et 10,3 %.

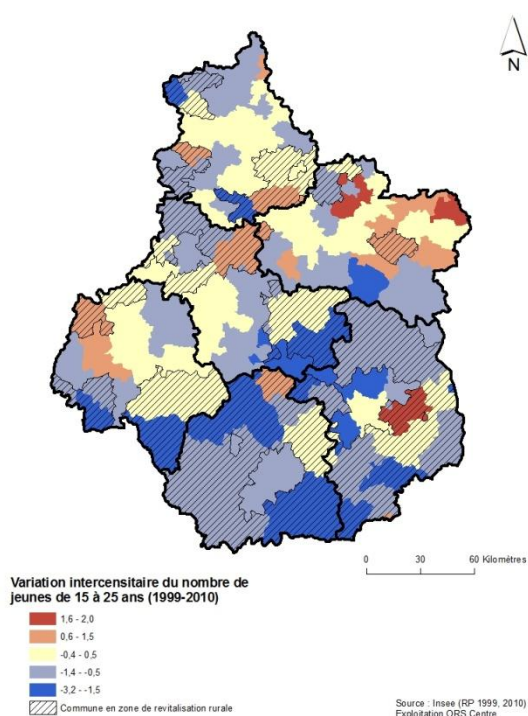
4 - Densité de population en 2010



5 - Part des jeunes âgés de 15 à 25 ans



6 - Variation intercensitaire annuelle des 15-25 ans (1999-2010) (en %)



La cartographie de la densité d'habitants par EPCI met en évidence les densités les plus faibles dans le sud de la région où le plus grand nombre de communes sont classées en zone de revitalisation rurale.

D'une manière générale, les EPCI situés en zone de revitalisation rurale présentent les taux de jeunes dans la population totale les plus faibles.

Les plus fortes variations négatives intercensitaires parmi la population des 15-25 ans sont observées dans les EPCI situés en zone de revitalisation rurale.

7 - Variation intercensitaire annuelle de la population (1999-2010) (en %)

	Population totale	Population des 15-25 ans
<i>Cher ZRR</i>	0,21	-0,94
<i>Cher non ZRR</i>	-0,33	-0,65
Cher	-0,09	-0,76
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	-8,40	-10,74
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	2,95	2,09
Eure-et-Loir	0,46	-0,57
<i>Indre ZRR</i>	0,11	-1,08
<i>Indre non ZRR</i>	-0,15	-1,22
Indre	0,00	-1,15
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	0,56	-0,34
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	0,59	-0,01
Indre-et-Loire	0,59	-0,04
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	0,70	-0,53
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	0,35	-0,68
Loir-et-Cher	0,43	-0,65
<i>Loiret ZRR</i>	1,14	-0,16
<i>Loiret non ZRR</i>	0,54	-0,19
Loiret	0,56	-0,19
<i>Région Centre ZRR</i>	-1,04	-2,63
<i>Région Centre non ZRR</i>	0,81	0,07
Région Centre	0,40	-0,41

Source : Insee RP 2010

Exploitation ORS Centre

Entre 1999 et 2010, la population totale de la Région a augmenté de +0,4 % en moyenne par an. Cependant des disparités sont observées entre les territoires situés en zone de revitalisation rurale et ceux qui ne le sont pas. En effet, une baisse de la population de -1,04 % est observée en moyenne par an sur les territoires en zone de revitalisation rurale contre un accroissement de + 0,81 % pour les autres territoires. Pourtant dans l'ensemble des départements, les territoires ZRR enregistrent un accroissement de la population totale, à l'exception des ZRR de l'Eure-et-Loir où l'on observe une diminution de -8,4 % en moyenne par an.

Au niveau régional, la classe d'âge des 15-25 ans observe une baisse entre 1999 et 2010 de -0,41 % par an. Tandis que dans les territoires non ruraux les effectifs se maintiennent (+ 0,07 %), le déclin est le plus important dans les territoires en zone de revitalisation rurale avec -2,63 % en moyenne chaque année. Cette variation tient une nouvelle fois à la situation particulière du département de l'Eure-et-Loir où il est observé la plus importante baisse de jeunes dans la classe des 15-25 ans sur des territoires ZRR sur la période (-10,74 %). L'Eure-et-Loir est paradoxalement le seul à connaître un accroissement sur les territoires non ZRR (+2,09 %).

A – 2 - Population active

8 - Part de la population des 15-25 ans par type d'activité en 2010 (en %)

	% actifs ayant un emploi	% chômeurs	% élèves, étudiants et stagiaires	% femmes ou hommes au foyer	% autres inactifs
<i>Cher ZRR</i>	40,8	13,2	41,0	1,6	3,4
<i>Cher non ZRR</i>	36,2	12,1	45,9	1,4	4,4
Cher	38,0	12,5	44,0	1,5	4,0
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	45,7	11,2	39,2	1,0	2,9
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	41,5	12,2	41,4	1,1	3,7
Eure-et-Loir	41,9	12,1	41,2	1,1	3,6
<i>Indre ZRR</i>	42,3	12,1	40,2	1,1	4,2
<i>Indre non ZRR</i>	40,8	13,5	40,6	1,4	3,7
Indre	41,6	12,7	40,4	1,3	4,0
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	42,7	12,0	41,4	1,0	2,8
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	36,5	10,2	50,1	0,8	2,4
Indre-et-Loire	37,2	10,4	49,2	0,8	2,5
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	45,5	11,6	38,7	1,1	3,1
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	39,1	11,9	43,2	1,5	4,3
Loir-et-Cher	40,4	11,8	42,3	1,4	4,1
<i>Loiret ZRR</i>	42,6	11,4	41,6	0,6	3,8
<i>Loiret non ZRR</i>	40,0	11,3	44,2	1,3	3,2
Loiret	40,1	11,3	44,1	1,3	3,2
<i>Région Centre ZRR</i>	42,8	12,2	40,4	1,2	3,5
<i>Région Centre non ZRR</i>	38,9	11,4	45,3	1,1	3,3
Région Centre	39,5	11,5	44,5	1,1	3,3

Source : Insee RP 2010, exploitation complémentaire

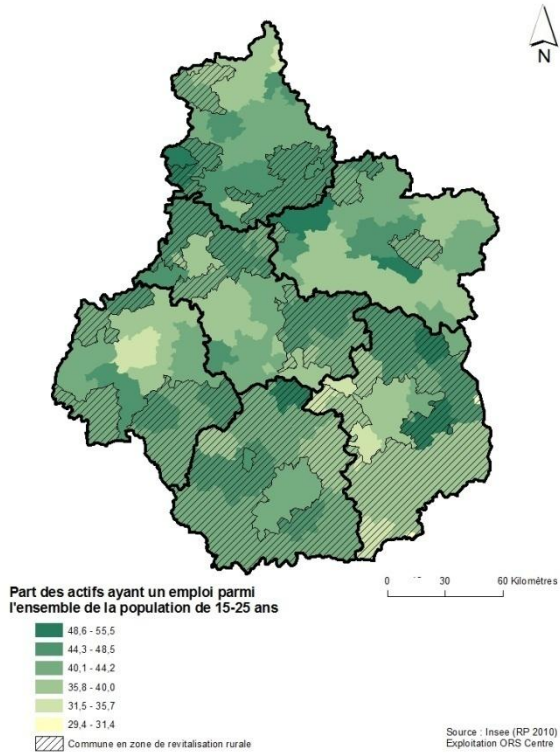
Exploitation ORS Centre

Les jeunes de la Région sont davantage présents sur le marché du travail en comparaison au niveau national (47,4 % des 15-24 ans contre 44,0 % en France). Cependant, un sur quatre est à la recherche d'un emploi, en Région tout comme au niveau national. En lien avec les faibles niveaux de formation, les difficultés d'insertion peuvent être d'autant plus fortes.

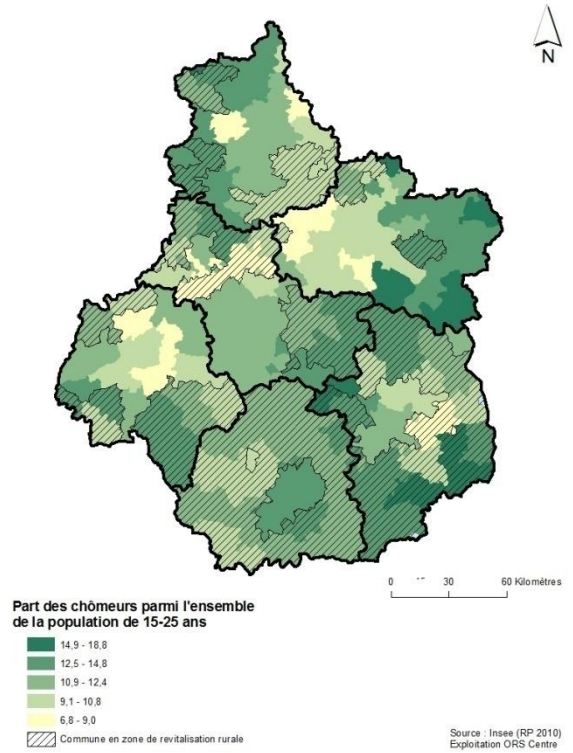
L'analyse de la population active rapportée à la classe d'âge de référence (15-25 ans) montre qu'au recensement de 2010, 44,5 % des jeunes âgés de 15 à 25 ans sont élèves, étudiants et stagiaires et 39,5 % ont un emploi. L'analyse des territoires met en évidence des disparités entre les territoires ZRR et non ZRR. Par exemple, dans le territoire régional de la zone de revitalisation rurale, les jeunes se tournent plus tôt vers l'emploi puisqu'ils sont 42,8 % d'actifs ayant un emploi et 40,4 % élèves, étudiants et stagiaires, tandis que sur le reste du territoire régional ils sont davantage élèves, étudiants et stagiaires (45,3 % et 38,9 % d'actifs). Le Cher est le seul territoire ZRR à présenter une proportion d'actifs proche de la proportion d'étudiants.

Cependant, ce territoire ZRR connaît la part de chômeurs la plus élevée parmi les 15-25 ans (13,2 %). Dans l'Eure-et-Loir et l'Indre, les parts de jeunes chômeurs sont plus importantes hors territoire ZRR qu'en zone de revitalisation rurale (respectivement 12,2 % contre 11,2 % et 13,5 % contre 12,1 %). Au niveau régional, la part des chômeurs en ZRR est de 12,2 % contre 11,4 % hors ZRR.

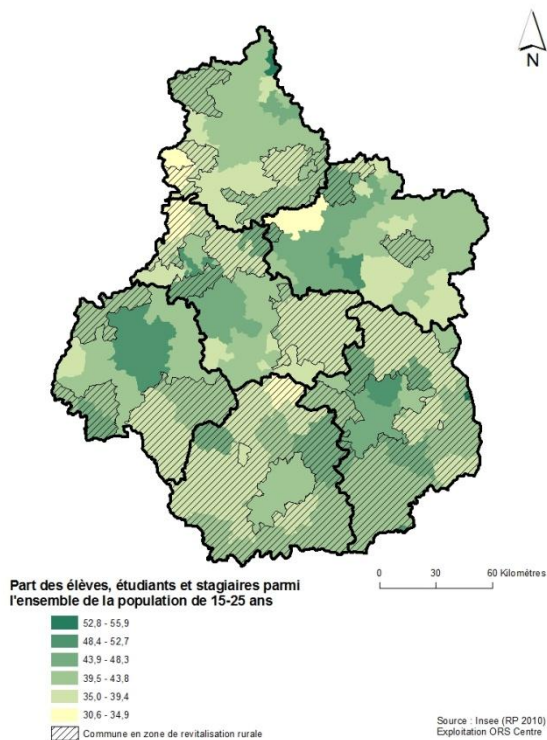
9 - Part des 15-25 ans actifs ayant un emploi par EPCI (en %)



10 - Part des 15-25 ans chômeurs par EPCI (en %)



11 - Part des 15-25 ans élèves, étudiants et stagiaires par EPCI (en %)



A – 3 – Scolarisation et diplôme, niveaux de formation des 15-25 ans

12 - Part de la population de 15-25 ans par scolarisation et lieu d'études en 2010 (en %)

	Non scolarisés (en %)	Dans commune de résidence (en %)	Autre commune du département de résidence (en %)	Autre département de la région de résidence (en %)	Autres régions en France métropolitaine (en %)
<i>Cher ZRR</i>	48,5	5,7	29,7	6,4	9,6
<i>Cher non ZRR</i>	43,6	30,3	18,5	3,2	4,3
Cher	45,5	21,0	22,7	4,5	6,3
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	48,0	2,9	33,3	8,0	7,7
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	47,3	13,7	27,6	3,0	8,5
Eure-et-Loir	47,3	12,6	28,1	3,5	8,4
<i>Indre ZRR</i>	47,8	10,7	30,9	6,6	4,0
<i>Indre NON ZRR</i>	47,3	28,9	17,9	3,6	2,4
Indre	47,6	19,1	24,9	5,2	3,3
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	46,1	5,9	39,2	2,7	6,2
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	35,1	33,4	27,8	1,2	2,5
Indre-et-Loire	36,2	30,6	29,0	1,3	2,9
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	48,7	2,7	31,3	14,8	2,5
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	44,6	19,8	25,9	7,2	2,4
Loir-et-Cher	45,4	16,4	27,0	8,7	2,4
<i>Loiret ZRR</i>	46,8	2,2	43,2	3,0	4,8
<i>Loiret non ZRR</i>	42,9	20,8	31,0	2,1	3,2
Loiret	43,0	20,3	31,4	2,1	3,3
<i>Région Centre ZRR</i>	47,8	6,1	32,9	7,0	6,1
<i>Région Centre non ZRR</i>	41,9	24,1	27,4	2,7	3,9
Région Centre	42,8	21,3	28,3	3,4	4,2

Source : Insee RP 2010, exploitation principale

Exploitation ORS Centre

Le taux de scolarisation² des jeunes de la Région est légèrement en retrait par rapport au taux national et l'écart s'accroît chez les 20-24 ans, 33,4 % contre 41,0 %. Selon l'Insee flash de septembre 2014³ sur les jeunes en région Centre, « Le moindre niveau de scolarisation général s'explique en partie par le fait que les jeunes étudient souvent en dehors de la Région. L'Île-de-France, offrant une large diversité de formations attire de nombreux jeunes. De plus, ceux étudiant dans le Centre y poursuivent souvent des études moins longues, en lien avec une offre de formation orientée vers la professionnalisation. ».

En 2010, 42,8 % des jeunes de 15-25 ans de la Région ne sont pas scolarisés. Les jeunes des communes en zone de revitalisation rurale se sont tournés plus précocement vers l'emploi que les autres jeunes (communes hors ZRR) et sont devenus plus tôt des actifs, ce qui explique ces disparités (47,8 % de jeunes non scolarisés en ZRR régionale contre 41,9 % dans le reste du territoire). C'est dans le Loir-et-Cher que la

² Le taux de scolarisation est le pourcentage de jeunes d'un âge de scolarisation donné qui sont scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

³ Les jeunes en région Centre : des études moins longues, plus présents sur le marché du travail. Insee flash Centre n°1, septembre 2014

proportion de jeunes ZRR de 15 à 25 ans non scolarisés est la plus importante avec 48,7 % des 15-25 ans. Elle est la plus faible dans l'Indre-et-Loire (46,1 %). A l'échelle des territoires hors ZRR, c'est dans l'Eure-et-Loir que la proportion de jeunes non scolarisés est la plus forte (47,3 %). De la même façon qu'au niveau régional, où les jeunes étudiants sont attirés vers l'Île-de-France en raison de l'offre de formations, en infrarégional, ce sont le plus souvent dans les zones non ZRR que les possibilités de faire des études supérieures sont les plus importantes.

S'agissant du lieu de scolarisation, au niveau régional, 21,3 % des jeunes sont scolarisés dans leur commune de résidence et 28,3 % dans une autre commune de résidence du département. Cependant, là encore l'analyse de ce facteur par rapport au caractère ZRR et non ZRR du territoire montre de grandes disparités. En effet, la scolarisation sur la commune de résidence est conditionnée par la présence d'équipements scolaires et leur faible nombre dans les communes en zone de revitalisation rurale. En effet, à l'échelon régional 6,1 % des jeunes sont scolarisés dans des établissements de leur commune de résidence située en zone de revitalisation rurale (contre 24,1 % hors ZRR). Ainsi les jeunes ZRR sont davantage scolarisés dans une autre commune du département en comparaison aux jeunes hors ZRR (32,9 % contre 27,4 %). Aucun des jeunes n'est scolarisé dans les départements ultra-marins.

13 - Part de la population des 15-25 ans non scolarisée par diplôme le plus élevé en 2010 (en %)

	Non diplômé* (en %)	CAP, brevet compagnon, BEP (en %)	Bac général, brevet supérieur, Bac techno. ou professionnel (en %)	Bac +2 (en %)	Total
<i>Cher ZRR</i>	23,5	33,7	26,5	16,3	100,0
<i>Cher non ZRR</i>	22,9	28,4	24,7	23,9	100,0
Cher	23,2	30,6	25,4	20,8	100,0
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	24,9	35,8	22,2	17,1	100,0
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	23,9	31,3	24,8	19,9	100,0
Eure-et-Loir	24,0	31,8	24,5	19,6	100,0
<i>Indre ZRR</i>	25,4	32,7	26,1	15,8	100,0
<i>Indre non ZRR</i>	26,1	31,2	22,8	19,8	100,0
Indre	25,7	32,0	24,6	17,6	100,0
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	21,6	37,2	24,9	16,3	100,0
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	19,2	27,7	27,0	26,0	100,0
Indre-et-Loire	19,5	28,9	26,8	24,8	100,0
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	24,0	35,4	23,6	17,0	100,0
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	26,8	30,7	22,5	20,0	100,0
Loir-et-Cher	26,2	31,7	22,7	19,3	100,0
<i>Loiret ZRR</i>	29,2	30,5	23,5	16,9	100,0
<i>Loiret non ZRR</i>	26,0	27,0	23,5	23,5	100,0
Loiret	26,1	27,1	23,5	23,3	100,0
<i>Région Centre ZRR</i>	24,2	34,4	25,1	16,4	100,0
<i>Région Centre non ZRR</i>	23,8	28,7	24,5	22,9	100,0
Région Centre	23,9	29,7	24,6	21,7	100,0

Source : Insee RP 2010, exploitation complémentaire

Exploitation ORS Centre

* Pas de scolarité, aucun diplôme mais scolarité jusqu'en primaire, au collège ou au-delà du collège ou uniquement le certificat d'études primaires ou le BEPC

Les jeunes de la région Centre sont en moyenne moins diplômés que les jeunes au niveau national. L'étude de l'Insee de septembre précise également que « *parmi les 20-24 ans, un sur deux a un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat⁴, contre 47 % en moyenne nationale. Le moindre niveau de formation concerne plus souvent les hommes. Aussi bien au niveau régional que national, la part des hommes ayant un faible niveau de diplôme est de près de dix points supérieure à celle des femmes. La proportion de jeunes sortis du système scolaire non diplômés est proche du taux national (17,0 % contre 17,2 %).* ». De plus selon l'étude, un jeune sur dix de 16 à 17 ans éprouve des difficultés de lecture, un peu plus qu'en moyenne nationale.

En région Centre, 29,7 % des 15-25 non scolarisés sont titulaires d'un CAP, brevet des compagnons ou d'un BEP, 24,6 % d'un baccalauréat général, d'un brevet supérieur ou d'un baccalauréat technologique ou professionnel, 21,7 % d'un bac+2 et 23,9 % ne sont pas diplômés.

Les jeunes issus de zones de revitalisation rurale de la Région sont davantage titulaires d'un CAP, brevet des compagnons ou d'un BEP (respectivement 34,4 % en ZRR contre 28,7 % hors ZRR). L'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher présentent les proportions les plus élevées (37,2 % et 35,4 %).

A l'inverse, les jeunes hors ZRR sont davantage titulaires d'un bac +2 en comparaison aux jeunes ZRR (respectivement 22,9 % contre 16,4 %). Le taux le plus faible est observé dans l'Indre (15,8 %).

A – 4 – Les jeunes de 15-25 ans scolarisés dans les établissements de la Région

La Région compte à la rentrée 2013, **130 642 élèves, apprentis et étudiants de 15 à 25 ans** répartis entre 91 751 élèves dans un établissement scolaire général, professionnel ou technologique du 2nd degré public et privé ou dans un établissement d'enseignement post-baccalauréat (dont 7 310 en 1^{er} cycle, 52 115 en 2nd cycle général, 21 374 en 2nd cycle professionnel, 2 150 en classe préparatoire de grande école et 7 400 en section de techniciens supérieurs), 8 283 dans un établissement d'enseignement agricole (2nd degré et enseignement supérieur), 692 apprentis en centre de formation d'apprentis et 29 916 universitaires (licence, master, doctorat).

⁴ Le taux de peu ou pas diplômés est le rapport entre le nombre de jeunes n'ayant aucun diplôme ou un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat et le nombre de jeunes ayant quitté le système scolaire

14 - Nombre d'élèves de 15-25 ans scolarisés en région Centre par type d'établissement

	Etablissement scolaire du 2 nd degré public et privé et établissement post-baccalauréat (STS, CPGE)	Etablissement scolaire du 2 nd degré et du supérieur agricole	Apprentis en CFA	Universités (licence - master - doctorat)*	Total
Région ZRR	14 149	1 525	94		19 428
Région non ZRR	73 667	5 318	481		85 300
Région total	87 816	6 843	575	23 199	104 728
Hors région ZRR	748	235	18		1 666
Hors région non ZRR	3 187	1 205	99		6 229
Hors région total	3 935	1 440	117	6 717	7 895
Nombre total de jeunes de 15-25 ans scolarisés dans un établissement d'enseignement de la Région	91 751	8 283	692	29 916	130 642

Sources : Rectorat de l'académie Orléans-Tours, Conseil régional Centre, Draaf Centre

Exploitation ORS Centre

* Le logiciel SISE du Rectorat ne disposait que du code postal sans le libellé de la commune ce qui n'a pas permis une exploitation par ZRR en infra régional.

Parmi les élèves de 15-25 ans scolarisés en Région, 80,2 % d'entre eux ont un responsable légal domicilié dans le Centre (95,7 % parmi les élèves scolarisés dans un établissement relevant du Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 82,6 % pour ceux scolarisés dans un établissement relevant de la Draaf, 83,1 % dans les CFA et 77,5 % dans les universités de la Région).

Sur l'ensemble des jeunes de 15-25 ans scolarisés en région Centre (sans les données universitaires), ceux résidant en ZRR de la Région ne représentent que 15,7 % contre 78,9 % en Région hors ZRR et 5,5 % hors Région.

A la rentrée 2013, 89,7 % des 15-25 ans en ZRR de la Région sont scolarisés dans un établissement relevant du Rectorat, 9,7 % dans un établissement relevant de la Draaf et 0,5 % dans un CFA (absence des données universitaires).

15 – Part des formations préparées par les 15-25 ans de la Région à la rentrée 2013 (en %)

	1 ^{er} cycle	1 ^{er} cycle supérieur	Pré-appren-tissage	2 nd degré spécial	2 nd cycle général	2 nd cycle pro	FCIL	CPGE	STS	LMD*	Total
ZRR	9,8	0,1	0,2	1,7	49,5	29,9	0,2	1,3	7,4	0,0	100,0
Non ZRR	8,5	0,1	0,1	1,0	53,8	25,3	0,2	2,3	8,4	0,1	100,0
Total	8,7	0,1	0,1	1,1	53,1	26,1	0,2	2,1	8,3	0,1	100,0

Sources : Rectorat de l'académie Orléans-Tours, Conseil Régional, Draaf Centre

Exploitation ORS Centre

A la rentrée 2013, près de la moitié des 15-25 ans en ZRR de la Région ont intégré un cursus de formation de 2nd cycle général (49,5 %). Les jeunes en ZRR sont davantage scolarisés dans des formations professionnelles que les jeunes non ZRR (29,9 % contre 25,3 %), sans doute en raison de l'offre de formation proposée sur les différents territoires.

*Ne sont pas comptabilisés ici les effectifs universitaires qui n'ont pu être ventilés du fait de l'impossibilité de distinguer les territoires ZRR des non ZRR. Cela représente 29 916 effectifs (20 915 en licence, 8 687 en master et 314 en doctorat) soit 22,9 % de l'ensemble des 15-25 ans scolarisés.

16 – Structure des PCS des responsables légaux des 15-25 ans à la rentrée 2013 (en %)

	Défavorable	Favorable A	Favorable B	Moyenne	NR	Total
ZRR	39,4	12,4	12,6	33,1	2,5	100
non ZRR	34,2	22,2	14,9	25,7	3,0	100
Total	35,1	20,5	14,6	26,9	3,0	100

Sources : Rectorat de l'académie Orléans-Tours, Draaf Centre

Exploitation ORS Centre

A la rentrée 2013, 39,4 % des responsables légaux des jeunes âgés de 15-25 ans en ZRR ont une PCS considérée comme défavorable⁵ (contre 34,2 % hors ZRR et 35,1 % sur l'ensemble de la Région). On recense également en ZRR davantage de PCS moyenne et moins de PCS favorable (respectivement 33,1 % de PCS moyenne en ZRR contre 25,7 % hors ZRR). *A contrario*, on recense 25,0 % de jeunes en ZRR dont les parents présentent une PCS favorable (A et B) contre 37,5 % hors ZRR).

⁵ La catégorie des PCS défavorables comprend : les personnes sans activité professionnelle, les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les retraités employés et ouvriers, les ouvriers agricoles, les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés. La catégorie moyenne comprend : les agriculteurs exploitants, les artisans, commerçants, employés, les retraités agriculteurs, artisans... La catégorie favorable B comprend : les professions intermédiaires, les techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise, retraités cadres et des professions intermédiaires. La catégorie favorable A comprend les chefs d'entreprise, les professions libérales, cadres de la fonction publique, professeurs, instituteurs, cadres administratifs, ingénieurs...

A – 5 - Population active ayant un emploi

17 - Part de la population active occupée des 15-24 ans par CSP en 2010 (en %)

	Condition emploi	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Région Centre	Hommes	0,7	1,8	3,4	16,6	18,0	59,5
	Femmes	0,1	1,5	3,5	23,1	60,0	11,9
	Total	0,4	1,7	3,4	19,4	36,3	38,7
ZRR	Hommes	2,2	2,1	1,3	9,6	13,7	71,1
	Femmes	0,3	1,9	1,8	16,7	62,6	16,6
	Total	1,4	2,0	1,5	12,5	33,4	49,2
Non ZRR	Hommes	0,3	1,8	3,9	18,1	18,9	57,0
	Femmes	0,1	1,4	3,8	24,2	59,5	11,0
	Total	0,2	1,6	3,8	20,8	36,9	36,6

Source : Insee RP 2010, exploitation complémentaire

Exploitation ORS Centre

Parmi les jeunes âgés de 15-24 ans en emploi en région Centre, plus de 7 sur 10 sont employés ou ouvriers (75,0 %). C'est plus que leurs aînés (54,5 % des 15-64 ans) ou que la moyenne nationale de cette tranche d'âge (71,6 %). Davantage d'ouvriers et d'employés dans la population active occupée sont recensés en zone de revitalisation rurale (82,6 % contre 73,5 % hors ZRR) parmi ces jeunes âgés de 15-24 ans.

Chez les jeunes de la ZRR, les jeunes actifs agriculteurs sont davantage représentés (1,4 % contre 0,2 % hors ZRR). A l'inverse la ZRR du Centre compte moins de cadres et de professions intermédiaires (respectivement 1,5 % et 12,5 % sur la ZRR contre 3,8 % et 20,8 % hors ZRR). Mais là encore, l'offre en matière d'emploi diffère entre les ZRR et les non ZRR.

18 - Part de la population active occupée des 15-24 ans par conditions d'emploi en 2010 (en %)

		En contrat d'apprentissage	Placés par une agence d'intérim	Emplois-jeunes, CES, contrats de qualification	Stagiaires rémunérés en entreprise	Autres emplois à durée limitée	Emplois sans limite de durée	Non salariés
Région Centre	Hommes	23,2	7,0	1,1	1,2	16,9	47,8	2,8
	Femmes	15,2	4,4	2,2	1,6	26,5	48,0	2,0
	Total	19,7	5,8	1,6	1,4	21,1	47,9	2,4
ZRR	Hommes	24,6	5,5	1,0	0,7	17,2	46,6	4,4
	Femmes	15,7	4,5	2,3	0,5	25,2	49,3	2,5
	Total	21,0	5,1	1,6	0,6	20,4	47,7	3,6
Non ZRR	Hommes	22,8	7,3	1,2	1,4	16,8	48,1	2,4
	Femmes	15,1	4,4	2,2	1,9	26,8	47,8	1,9
	Total	19,4	6,0	1,6	1,6	21,2	48,0	2,2

Source : Insee RP 2010, exploitation complémentaire

Exploitation ORS Centre

Quand ils sont en emploi, les jeunes de la région travaillent souvent en intérim (5,8 %) ou en contrat à durée limitée (21,1 %). A l'échelle de la zone de revitalisation régionale, ils sont 20,4 % à exercer un emploi à durée limitée ou 5,1 % en intérim (respectivement 21,2 % et 6,0 % sur le territoire non ZRR en région Centre).

L'apprentissage est un atout régional. En effet, la région occupe le 7^{ème} rang des régions métropolitaines. Les contrats d'apprentissage concernent 19,7 % des jeunes de la Région et s'élèvent à 21,0 % sur la zone de revitalisation rurale régionale.

Les emplois sans limite de durée concernent 47,7 % des jeunes actifs occupés de la zone de revitalisation rurale régionale (48,0 % sur le territoire non ZRR et 47,9 % sur l'ensemble de la Région).

Enfin, les emplois jeunes, contrats emploi solidarité et contrats de qualification concernent 1,6 % des jeunes sans aucune distinction entre les territoires en ZRR ou non ZRR.

19 - Population des 15-24 ans salariée à temps complet en 2010

	Hommes salariés à temps complet	Femmes salariées à temps complet	Ensemble des salariés à temps complet	Population active occupée salariée hommes	Population active occupée salariée femmes	Population active occupée salariée totale
<i>Région Centre ZRR</i>	8 706	5 080	13 786	10 164	6 968	17 132
<i>Région Centre non ZRR</i>	39 471	25 389	64 860	47 600	47 146	85 677
Région Centre	48 176	30 469	78 646	57 764	45 045	102 809

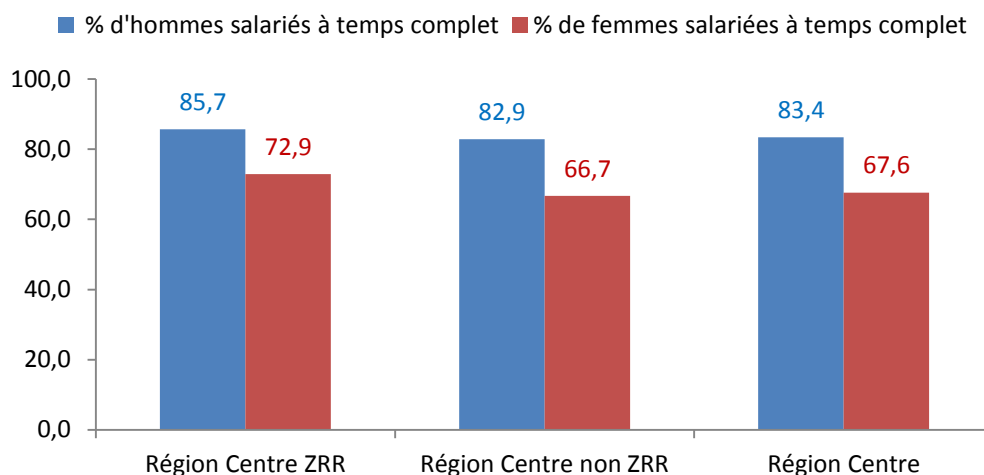
Source : Insee RP 2010, exploitation complémentaire

Exploitation ORS Centre

En 2010, la région Centre compte **78 646 jeunes actifs occupés salariés à temps complet**, ce qui représente 76,5 % de l'ensemble de la population active occupée salariée de la classe d'âge des 15-24 ans. Pour les territoires en ZRR, la population active salariée à temps complet représente 80,5 % de l'ensemble de la population active occupée salariée, contre 75,7 % dans les territoires hors ZRR.

L'analyse par sexe montre des différences significatives entre les hommes et les femmes. A l'échelle de la Région, les femmes salariées à temps complet comptent pour 67,6 % de l'emploi salarié contre 83,4 % chez les hommes. Les femmes provenant de communes ZRR bénéficient d'une meilleure situation puisqu'elles représentent 72,9 % de la population active occupée salariée à temps complet contre 66,7 % dans les territoires non ZRR.

20 - Part de la population active salariée occupée à temps complet par sexe en 2010 (en %)



Source : Insee RP 2010, exploitation complémentaire

Exploitation ORS Centre

A – 6 – Travail temporaire

21 - Part de l'emploi temporaire (ETTP) par sexe et âge en région Centre en 2013 (en %)

	Hommes	Femmes	Total général
Moins de 25 ans	27%	27%	27%
25 ans et plus	73%	73%	73%
Inconnu	1%	0%	1%
Ensemble	100%	100%	100%

Sources : Direccte Centre, Pôle emploi, Dares

Les moins de 25 ans représentent un peu plus du quart des emplois intérimaires en équivalent temps plein quel que soit le sexe.

22 - Part de l'emploi par âge et CSP en région Centre en 2013 (en %)

	Moins de 25 ans	25 ans et plus	Ensemble
Agriculteurs exploitants	0%	0%	0%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0%	0%	0%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1%	1%	1%
Professions Intermédiaires	6%	6%	6%
Employés	10%	8%	8%
Ouvriers	78%	79%	79%
ouvriers qualifiés	30%	41%	38%
ouvriers non qualifiés	48%	38%	41%
ouvriers agricoles	0%	0%	0%
Inconnu	5%	6%	6%
Total général	100%	100%	100%

Sources : Direccte Centre, Pôle emploi, Dares

Les jeunes sont un peu plus embauchés comme employés et comme ouvriers non qualifiés que leurs aînés. Parmi l'ensemble des travailleurs en emploi temporaire, les jeunes occupent davantage d'emplois d'employés et d'ouvriers non qualifiés.

23 - Part de l'emploi temporaire par âge et CSP en région Centre en 2013 (en %)

	Moins de 25 ans	25 ans et plus	Ensemble
Agriculteurs exploitants	10%	90%	100%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	18%	82%	100%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	20%	80%	100%
Professions Intermédiaires	27%	73%	100%
Employés	31%	69%	100%
Ouvriers	26%	73%	100%
<i>ouvriers qualifiés</i>	21%	79%	100%
<i>ouvriers non qualifiés</i>	31%	69%	100%
<i>ouvriers agricoles</i>	30%	70%	100%
Inconnu	26%	74%	100%
Total général	27%	73%	100%

Sources : Direccte Centre, Pôle emploi, Dares

Les jeunes âgés de moins de 25 ans représentent 31% des emplois en équivalents temps plein (EETP) d'employés et 31 % des emplois ouvriers non qualifiés alors qu'ils n'occupent que 27% de l'ensemble des emplois temporaires.

24 - Part de l'emploi temporaire par âge, sexe et CSP en région Centre en 2013 (en %)

Femmes	Moins de 25 ans	25 ans et plus	Ensemble
Agriculteurs exploitants	0%	0%	0%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0%	0%	0%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1%	2%	1%
Professions Intermédiaires	8%	9%	8%
Employés	22%	20%	21%
Ouvriers	65%	65%	65%
<i>ouvriers qualifiés</i>	17%	18%	18%
<i>ouvriers non qualifiés</i>	48%	46%	47%
<i>ouvriers agricoles</i>	0%	1%	1%
Inconnu	4%	5%	5%
Total général	100%	100%	100%

Sources : Direccte Centre, Pôle emploi, Dares

Hommes	Moins de 25 ans	25 ans et plus	Ensemble
Agriculteurs exploitants	0%	0%	0%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0%	0%	0%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1%	1%	1%
Professions Intermédiaires	5%	5%	5%
Employés	4%	2%	3%
Ouvriers	84%	86%	85%
ouvriers qualifiés	36%	51%	47%
ouvriers non qualifiés	48%	35%	38%
ouvriers agricoles	0%	0%	0%
Inconnu	6%	6%	6%
Total général	100%	100%	100%

Sources : Direccte Centre, Pôle emploi, Dares

Que les femmes aient moins ou plus de 25 ans, leur répartition dans l'emploi selon les CSP reste la même. En revanche, on observe des écarts entre les hommes et les femmes, lesquelles, dès lors qu'elles sont dans l'emploi, sont bien plus souvent « employés » que les hommes.

Les hommes de moins de 25 ans ont plus souvent des missions d'ouvriers non qualifiés que leurs aînés.

25 - Durée des missions de travail temporaire (en semaine) par âge en région Centre en 2013

	Durée des missions
Moins de 25 ans	1,52
25 ans et plus	1,82
Inconnu	1,64
Ensemble	1,73

Sources : Direccte Centre, Pôle emploi, Dares

Les jeunes âgés de moins de 25 ans bénéficient de missions plus courtes que leurs aînés.

26 - Part des missions de travail temporaire offertes par sexe en région Centre en 2013

	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total général
Moins de 25 ans	66%	34%	100%
25 ans et plus	66%	34%	100%
Ensemble	66%	34%	100%

Sources : Direccte Centre, Pôle emploi, Dares

La majorité des missions concernent des hommes quelle que soit la tranche d'âge.

27 - Part des missions de travail temporaire offertes par âge en région Centre en 2013

	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total général
Moins de 25 ans	30%	30%	30%
25 ans et plus	70%	70%	70%
Ensemble	100%	100%	100%

Sources : Direccte Centre, Pôle emploi, Dares

Moins du tiers des missions de travail temporaire concernent des jeunes âgés de moins de 25 ans quel que soit le sexe.

A – 7 – Contrats unique d'insertion, emploi d'avenir

Le contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) constitue la déclinaison, pour le **secteur non-marchand**, du « contrat unique d'insertion » (CUI). Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. A cette fin, il comporte des actions d'accompagnement professionnel. Il peut, afin de développer l'expérience et les compétences du salarié, prévoir une période d'immersion auprès d'un autre employeur dans les conditions précisées ci-dessous⁶.

⁶ Le contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

28 - Nombre d'entrées totales en CUI-CAE par âge

	Entrées totales de CUI-CAE				Entrées totales de CUI-CAE (Moins de 26 ans, âge révolu à la date d'embauche) (en %)			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
<i>Cher ZRR</i>	908	902	1 107	819	21,9	20,5	19,2	9,4
<i>Cher non ZRR</i>	994	1 157	1 409	1 126	22,3	21,3	19,3	11,4
Cher	1 902	2 059	2 516	1 945	22,1	20,9	19,3	10,5
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	266	288	384	286	25,9	14,9	15,6	9,1
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	2 075	2 408	2 791	2 351	23,9	20,3	18,8	11,3
Eure-et-Loir	2 341	2 696	3 175	2 637	24,1	19,8	18,4	11,0
<i>Indre ZRR</i>	815	807	998	817	23,3	18,8	18,7	10,8
<i>Indre non ZRR</i>	808	824	946	720	26,2	22,7	20,4	11,9
Indre	1 623	1 631	1 944	1 537	24,8	20,8	19,5	11,3
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	545	538	693	530	22,4	23,2	16,9	13,2
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	2 543	2 568	3 010	2 571	24,6	21,5	20,5	14,9
Indre-et-Loire	3 088	3 106	3 703	3 101	24,2	21,8	19,8	14,6
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	407	400	416	311	23,3	18,0	17,1	8,4
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	1 518	1 466	1 631	1 381	21,9	18,3	17,7	9,8
Loir-et-Cher	1 925	1 866	2 047	1 692	22,2	18,2	17,5	9,5
<i>Loiret ZRR</i>	80	96	94	58	22,5	17,7	5,3	10,3
<i>Loiret non ZRR</i>	2 832	2 778	3 052	2 512	26,3	24,0	23,1	13,3
Loiret	2 912	2 874	3 146	2 570	26,2	23,8	22,5	13,3
<i>Région Centre ZRR</i>	3 021	3 031	3 692	2 821	22,9	19,6	17,7	10,4
<i>Région Centre non ZRR</i>	10 770	11 201	12 839	10 661	24,4	21,5	20,2	12,5
Région Centre	13 791	14 232	16 531	13 482	24,1	21,1	19,7	12,1

Sources : Contrat Unique d'Insertion - ASP, traitement Directcte, extraction sur le fichier mai 2014

Exploitation ORS Centre

Note : Entrées totales à la date d'embauche (y compris les reconductions), domicile des bénéficiaires. Les deux dernières années sont provisoires

La région Centre compte **13 482 entrées en CUI-CAE en 2013**, dont 2 821 sur la zone de revitalisation rurale régionale, 20,9 % de l'ensemble des contrats. A l'échelle des départements, ces entrées en CUI-CAE ne représentent pas du tout le même poids selon que le contrat est contracté en ZRR ou non ZRR. Aux extrêmes, ces entrées en CUI-CAE recouvrent en ZRR 53,2 % de l'ensemble de ces contrats dans l'Indre.

A *contrario*, dans le Loiret, les entrées en CUI-CAE en ZRR représentent 2,3 % de l'ensemble de ce type de contrat de ce département.

Les entrées en CUI-CAE en 2013 concernent 1 626 jeunes de moins de 26 ans, soit 12,1 % des entrées totales contre 24,1 % en 2010. Quelle que soit l'année, la zone de revitalisation rurale compte moins de jeunes entrés dans le dispositif (10,4 % sur les ZRR en 2013).

Les femmes de moins de 26 ans domiciliées en zone de revitalisation rurale comptent pour 6,8 % de l'ensemble des entrées des bénéficiaires dans le dispositif en 2013 (7,2 % sur l'ensemble de la Région). Parmi les bénéficiaires de moins de 26 ans, 65,2 % sur la ZRR sont des femmes (59,4 % sur l'ensemble de la Région).

Le contrat unique d'insertion - contrat initiative-emploi (CUI-CIE)⁷ constitue la déclinaison, pour **le secteur marchand**, du « contrat unique d'insertion » (CUI). Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi. Le CUI-CIE peut ainsi être mobilisé différemment selon les régions, dans les conditions fixées par l'arrêté du préfet de Région, et appréciées par les acteurs du service public de l'emploi, dont les services de Pôle emploi. Le CUI-CIE s'adresse aux employeurs du secteur marchand. Le CUI-CIE est prescrit par le service public de l'emploi (Pôle emploi, missions locales, Cap emploi) ou par les conseils généraux pour les bénéficiaires du RSA « socle ».

⁷ Le contrat unique d'insertion – contrat initiative emploi (CUI-CIE) et les emplois d'avenir, Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

29 - Nombre d'entrées totales en CUI-CIE par âge

	Entrées totales de CUI-CIE				Entrées totales de CUI-CIE (moins de 26 ans, âge révolu à la date d'embauche) (en %)			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
<i>Cher ZRR</i>	187	123	116	124	56,7	26,8	31,9	21,8
<i>Cher non ZRR</i>	211	137	115	93	58,3	27,0	26,1	11,8
Cher	398	260	231	217	57,5	26,9	29,0	17,5
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	63	42	26	29	47,6	ND	26,9	ND
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	534	295	232	221	52,6	ND	25,0	ND
Eure-et-Loir	597	337	258	250	52,1	18,4	25,2	13,2
<i>Indre ZRR</i>	170	64	74	67	44,7	26,6	17,6	10,4
<i>Indre non ZRR</i>	118	36	40	51	51,7	22,2	20,0	13,7
Indre	288	100	114	118	47,6	25,0	18,4	11,9
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	181	84	66	54	36,5	11,9	21,2	13,0
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	1044	360	319	288	41,6	13,9	24,1	13,9
Indre-et-Loire	1225	444	385	342	40,8	13,5	23,6	13,7
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	127	61	54	43	50,4	19,7	22,2	18,6
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	381	161	167	124	47,2	21,7	24,0	18,5
Loir-et-Cher	508	222	221	167	48,0	21,2	23,5	18,6
<i>Loiret ZRR</i>	33	13	12	8	42,4	ND	ND	ND
<i>Loiret non ZRR</i>	791	468	406	404	40,2	ND	ND	ND
Loiret	824	481	418	412	40,3	22,2	25,1	12,6
<i>Région Centre ZRR</i>	761	387	348	325	46,8	20,4	24,7	16,9
<i>Région Centre non ZRR</i>	3079	1457	1279	1181	45,4	20,0	24,6	13,5
Région Centre	3840	1844	1627	1506	45,7	20,1	24,6	14,3

Sources : Contrat Unique d'Insertion – ASP, traitement Direccte, extraction sur le fichier mai 2014

Exploitation ORS Centre

Note : Entrées totales à la date d'embauche (y compris les reconductions), domicile des bénéficiaires. Les deux dernières années sont provisoires.

Le CUI-CIE représente **1 506 entrées en 2013 dont 325 sur la zone de revitalisation rurale régionale** (21,6 % de l'ensemble des entrées). A l'échelle des zones de revitalisation rurale, c'est dans le Cher et l'Indre que les contrats uniques d'insertion sont les plus présents (respectivement 57,1 % et 56,8 % des totaux départementaux).

En 2013, les moins de 26 ans représentent 14,3 % de l'ensemble des entrées dans ce dispositif. La zone de revitalisation rurale régionale en compte davantage avec une part de 16,9 % (13,5 % hors ZRR).

Les femmes de moins de 26 ans domiciliées en zone de revitalisation rurale comptent pour 6,5 % de l'ensemble des entrées des bénéficiaires dans le dispositif en 2013 (6,2 % sur l'ensemble de la Région). Parmi les bénéficiaires de moins de 26 ans, 38,2 % sur la ZRR sont des femmes (43,3 % sur l'ensemble de la Région).

Les emplois d'avenir² ont été créés par la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012 afin de proposer des solutions d'emploi aux jeunes sans emploi peu ou pas qualifiés, de leur ouvrir l'accès à une qualification et à une insertion professionnelle durable. Le dispositif ainsi mis en place est organisé autour de trois idées-forces :

- une action orientée prioritairement vers les jeunes sans diplôme ou peu diplômés ;
- une logique de parcours, de formation et un accompagnement renforcé ;
- un effort massif de l'État, à la hauteur des enjeux. Fin 2013, l'objectif des 100 000 emplois d'avenir a été atteint ; le nouvel objectif est désormais d'atteindre 150 000 jeunes recrutés en emplois d'avenir d'ici la fin de l'année 2014.

30 - Nombre d'entrées totales dans les emplois d'avenir (données cumulées de novembre 2012 à fin décembre 2013)

	Total région	dont ZRR
Emploi d'avenir marchand	559	127
Emploi d'avenir non marchand	2 579	686

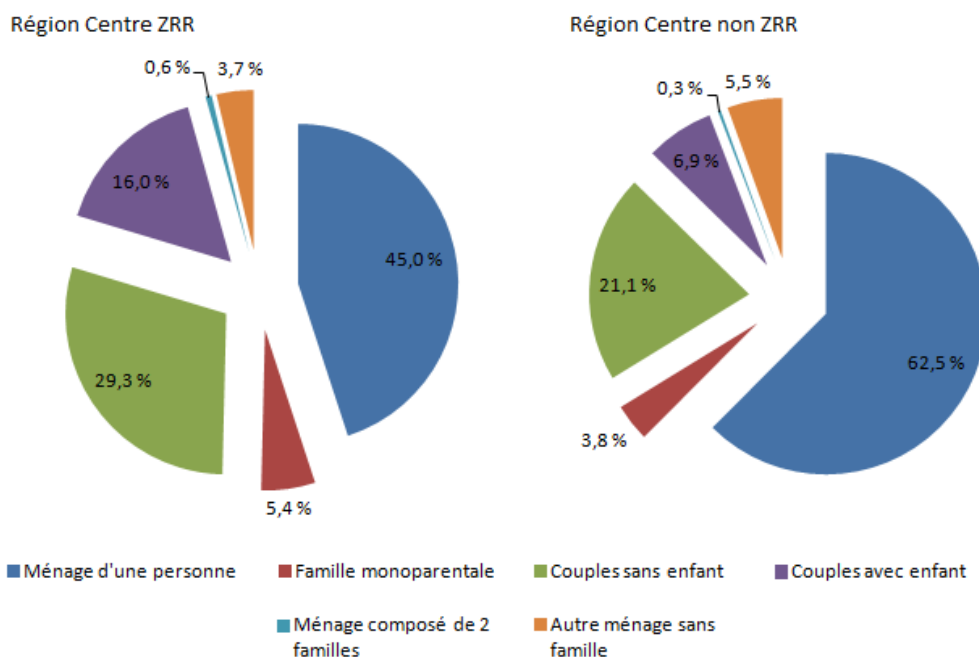
Sources : Contrat Unique d'Insertion – ASP, traitement Direccte, extraction sur le fichier mai 2014

Note : Entrées totales à la date d'embauche (y compris les reconductions), domicile des bénéficiaires. Les données sont provisoires.

La Région compte fin 2013, **3 138 entrées en emplois d'avenir** (cumulées de novembre 2012 à décembre 2013) dont près de 26 % provenant de personnes domiciliées en zone de revitalisation rurale. Les emplois d'avenir dans le secteur non marchand représentent 84,4 % de l'ensemble des emplois d'avenir sur la zone de revitalisation rurale régionale (82,2 % sur l'ensemble de la Région).

A – 8 – Ménages

31 - Type de ménages des 15-25 ans par structure familiale en 2010 (en %)



Source : Insee RP 2010, exploitation complémentaire

Exploitation ORS Centre

La composition de la structure des ménages dont la personne de référence est un jeune âgé de 15 à 25 ans varie selon les territoires. Les ménages d'une personne comptent pour 60,6 % de l'ensemble des ménages de la Région alors qu'ils représentent 62,5 % de l'ensemble des ménages dans les territoires hors ZRR et 45,0 % dans les territoires en zone de revitalisation rurale. Les familles monoparentales semblent un peu plus nombreuses en proportion en ZRR puisqu'elles représentent 5,4 % de l'ensemble des ménages contre 3,8 % dans les territoires non ZRR. Les jeunes en ZRR sont plus précocement en couple comparativement aux jeunes non en ZRR. En effet, les couples avec (16,0 %) ou sans enfants (29,3 %) représentent plus d'un tiers des ménages de jeunes de moins de 15 à 25 ans contre un peu plus d'un quart dans les territoires non ZRR (respectivement 6,9 % et 21,1 %).

A – 9 – Ménages imposés, revenus fiscaux et pauvreté

En 2010, 58,5 % des ménages de la région Centre sont imposés (58,4 % en France hexagonale). Les départements du sud de la Région où le nombre d'habitants vivant en zone de revitalisation rurale est le plus important ont les taux de ménages imposés les plus faibles de la région (55,1 % dans le Cher et 51,1 % dans l'Indre).

Ainsi sur ces territoires, on retrouve les revenus par unités de consommation (1^{er} décile, 5^{ème} décile et 9^{ème} décile) les plus faibles de la Région.

32 - Part des ménages fiscaux imposés et revenus par unité de consommation en 2010 (en %)

	Nombre de ménages fiscaux	Part des ménages fiscaux imposés (%)	1 ^{er} Décile par UC (€)	5 ^{ème} Décile (Médiane) par UC (€)	9 ^{ème} Décile par UC (€)
Cher	139 823	55,1	6 815	17 881	32 978
Eure-et-Loir	175 725	61,2	7 976	19 309	35 223
Indre	105 295	51,1	7 126	17 159	31 197
Indre-et-Loire	253 435	58,4	7 991	18 942	35 694
Loir-et-Cher	143 530	57,7	7 938	18 537	33 798
Loiret	276 265	61,9	7 442	19 432	36 118
Centre	1 094 073	58,5	7 619	18 756	34 781

Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages

Exploitation ORS Centre

Le taux de pauvreté monétaire est un indicateur permettant d'appréhender la pauvreté de la population. Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

33 - Taux de pauvreté monétaire en 2011 (en %)

	Taux de pauvreté	Taux de pauvreté selon le type de commune ⁸	
		Rurale	Urbaine
Cher	14,3	12,2	16,1
Eure-et-Loir	11,5	7,0	14,5
Indre	14,8	14,1	15,3
Indre-et-Loire	12,0	10,9	12,4
Loir-et-Cher	12,2	9,3	14,7
Loiret	12,3	8,2	13,7
Centre	12,5	9,9	14,0
France métropolitaine	14,3	11,7	15,0

Source : Insee, Revenus disponibles localisés (RDL)

En France métropolitaine en 2011, le taux de pauvreté est de 14,3 %. Avec 12,5 %, il est plus faible en Région. Les départements du sud de la Région ont les taux de pauvreté les plus élevés des départements de la Région (14,3 % dans le Cher et 14,8 % dans l'Indre). A l'exception de ces deux départements, les taux de pauvreté sont comparativement à la France inférieurs dans les autres territoires. Malgré des taux de pauvreté plus élevés sur les communes urbaines, les taux de pauvreté des communes rurales restent très élevés dans les départements du Cher et de l'Indre (respectivement 12,2 % et 14,1 % contre 11,7 % en France métropolitaine). Selon une récente thèse⁹, si la ville est en moyenne plus riche, les écarts y sont

⁸ Défini en fonction des aires et unités urbaines de 2010

⁹ « Fractures françaises », Christophe Guilluy, Bourin éditeur 2010

beaucoup plus grands que dans le monde rural, et les populations défavorisées bien plus pauvres. La pauvreté se concentrerait désormais dans l'espace périurbain et rural du territoire. « *Les personnes aux revenus les plus faibles vivent en partie dans le monde rural éloigné et vieillissant, mais surtout dans les quartiers d'habitat social* ». Les campagnes demeurent en moyenne moins riches que les villes. Le niveau de vie médian (après impôts et prestations sociales) de l'espace urbain vaut 19 200 euros annuels pour une personne seule, contre 18 800 euros pour l'espace rural, soit 2,1 % d'écart (données 2009).

L'analyse des taux de pauvreté par âge montre que parmi les jeunes (de 0 à 19 ans et de 20 à 24 ans), les départements ruraux du sud de la Région présentent également les taux de pauvreté les plus élevés (respectivement 22,0 % et 22,5 % dans la population âgée de 0 à 19 ans dans le Cher et l'Indre et 20,0 % et 19,7 % dans la population âgée de 20 à 24 ans de ces territoires).

34 - Taux de pauvreté monétaire en 2011 selon l'âge des individus (en %)

	Taux de pauvreté selon l'âge des individus				
	de 0 à 19 ans	de 20 à 24 ans	de 25 à 29 ans	de 30 à 64 ans	65 ans ou plus
Cher	22,0	20,0	14,3	12,9	8,5
Eure-et-Loir	17,3	15,4	11,6	9,9	6,0
Indre	22,5	19,7	15,0	13,0	10,8
Indre-et-Loire	16,9	19,1	13,0	10,5	7,7
Loir-et-Cher	19,0	16,0	12,8	10,8	7,2
Loiret	19,0	17,4	13,0	10,4	5,9
Centre	18,8	17,8	13,0	10,9	7,4
France métropolitaine	20,5	19,6	13,9	12,6	8,8

Source : Insee, Revenus disponibles localisés (RDL)

II – Caractéristiques des jeunes demandeurs d'emploi

A – 1– Structures des demandeurs d'emploi jeunes

35 - Structure des demandeurs d'emploi en fin de mois jeunes (moins de 26 ans) fin avril 2014

	DEFM Jeunes ABC	DEFM ABC (tous âges)	% Jeunes dans DEFM ABC	Evolution sur 1 an DEFM Jeunes ABC	DEFM Jeunes ABC (femmes)	DEFM Jeunes ABC (hommes)	% DEFM Jeunes ABC (femmes)	% DEFM Jeunes ABC (hommes)
<i>Cher ZRR</i>	1 655	9 013	18,4 %	-2,5 %	789	866	47,7 %	52,3 %
<i>Cher non ZRR</i>	2 623	13 178	19,9 %	-2,5 %	1 273	1 350	48,5 %	51,5 %
Cher	4 278	22 191	19,3 %	-2,5 %	2 062	2 216	48,2 %	51,8 %
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	623	3 113	20,0 %	2,3 %	313	310	50,2 %	49,8 %
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	5 869	28 997	20,2 %	-1,6 %	2 857	3 012	48,7 %	51,3 %
Eure-et-Loir	6 492	32 110	20,2 %	-1,2 %	3 170	3 322	48,8 %	51,2 %
<i>Indre ZRR</i>	1 628	8 154	20,0 %	3,8 %	775	853	47,6 %	52,4 %
<i>Indre non ZRR</i>	1 589	7 541	21,1 %	0,0 %	753	836	47,4 %	52,6 %
Indre	3 217	15 695	20,5 %	1,9 %	1 528	1 689	47,5 %	52,5 %
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	1 076	5 837	18,4 %	0,4 %	542	534	50,4 %	49,6 %
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	7 767	38 037	20,4 %	0,6 %	3 746	4 021	48,2 %	51,8 %
Indre-et-Loire	8 843	43 874	20,2 %	0,6 %	4 288	4 555	48,5 %	51,5 %
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	872	4 891	17,8 %	2,6 %	446	426	51,1 %	48,9 %
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	3 675	18 835	19,5 %	-0,5 %	1 754	1 921	47,7 %	52,3 %
Loir-et-Cher	4 547	23 726	19,2 %	0,0 %	2 200	2 347	48,4 %	51,6 %
<i>Loiret ZRR</i>	307	1 558	19,7 %	10,4 %	144	163	46,9 %	53,1 %
<i>Loiret non ZRR</i>	10 659	52 321	20,4 %	1,1 %	5 284	5 375	49,6 %	50,4 %
Loiret	10 966	53 879	20,4 %	1,3 %	5 428	5 538	49,5 %	50,5 %
<i>Région Centre ZRR</i>	6 161	32 566	18,9 %	1,4 %	3 009	3 152	48,8 %	51,2 %
<i>Région Centre non ZRR</i>	32 182	158 909	20,3 %	-0,1 %	15 667	16 515	48,7 %	51,3 %
Région Centre	38 343	191 475	20,0 %	0,2 %	18 676	19 667	48,7 %	51,3 %

Source: Pôle emploi Centre – STMT

Exploitation ORS Centre

La région Centre compte fin avril 2014, **38 343 jeunes de moins de 26 ans demandeurs d'emploi de catégorie ABC¹⁰**, dont 6 161 situés en zone de revitalisation rurale (16,1 %).

Les jeunes représentent en Région 20,0 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie ABC. Sur la ZRR, les jeunes demandeurs d'emploi parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi comptent pour un peu moins dans le poids total puisqu'ils représentent 18,9 % des demandeurs d'emploi (20,3 % pour le territoire régional hors zone de revitalisation rurale). A l'échelle de la ZRR, l'Eure-et-Loir et le Loiret enregistrent les taux les plus élevés (20,0 %) et le Loir-et-Cher le plus faible (17,8 %). Les parts de demandeurs d'emploi jeunes parmi l'ensemble des DEFM sont plus élevés hors territoire ZRR puisqu'ils représentent 20,4 % dans le Loiret et 21,1 % dans l'Indre.

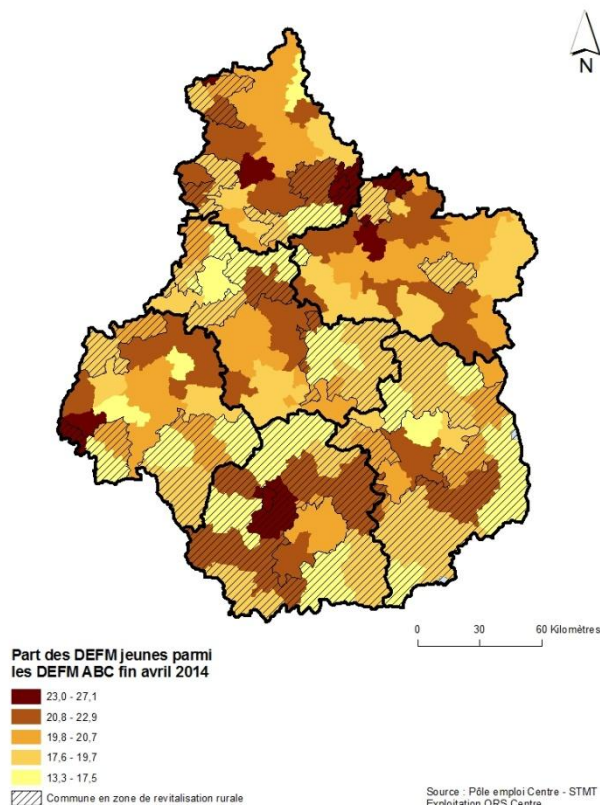
¹⁰ La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois)

Depuis fin avril, le nombre de DEFM jeunes a progressé de 1,4 % sur les territoires en ZRR et de +0,2 % à l'échelle de la Région. Seul le territoire régional hors ZRR observe une légère baisse (-0,1 %). A l'échelle des départements, en ZRR, seul le département du Cher témoigne d'une baisse des DEFM jeunes (-2,5 %). Ce dernier présente une diminution identique du nombre de DEFM jeunes en ZRR mais également hors ZRR, tout comme pour l'ensemble du département (-2,5 %). Dans l'Eure-et-Loir, tandis que le nombre de DEFM jeunes diminue dans les territoires hors ZRR, il augmente sur les territoires ruraux (respectivement -1,6 % contre +2,3 % en ZRR). C'est dans le Loiret que le nombre de DEFM jeunes connaît la plus forte progression en ZRR entre avril 2013 et avril 2014 : +10,4 %. Il faut toutefois sans doute nuancer cette évolution au regard du faible nombre d'EPCI en ZRR comptabilisés sur ce département, et de fait du nombre plus faible de jeunes concernés.

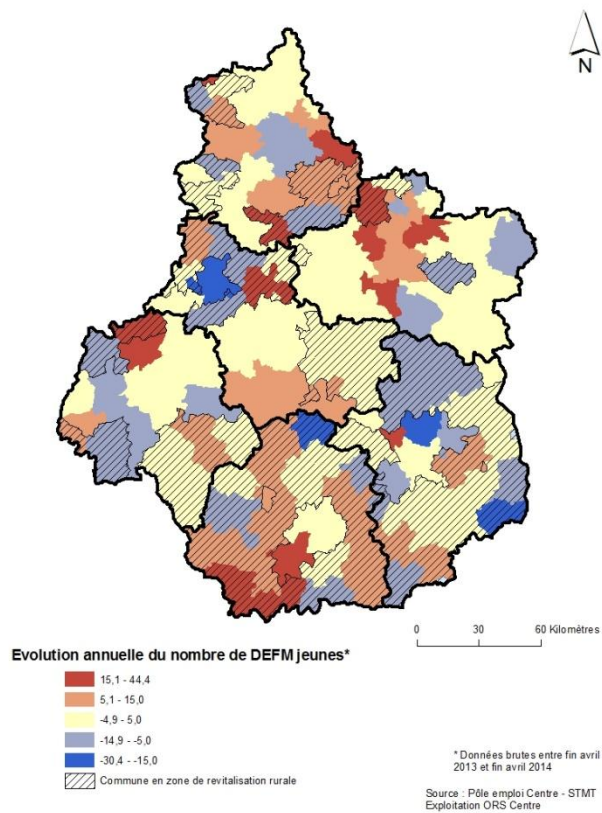
Au regard de la répartition des demandeurs d'emploi hommes/femmes parmi ces jeunes de moins de 26 ans, les hommes sont un peu plus représentés que les femmes mais de peu de points d'écart (moins de 3 points). Seules les ZRR situées en Eure-et-Loir, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher présentent une part de DEFM de jeunes femmes très légèrement supérieure à celle des hommes.

36 - Part des jeunes demandeurs d'emploi en fin de mois (fin avril 2014)



A l'échelle des EPCI, les parts de jeunes demandeurs d'emploi sont les plus élevées sur certains EPCI du nord du Loiret (CC de la Forêt et CC du Plateau beauceron), de l'ouest de l'Indre-et-Loire (CC Chinon Vienne et Loire) de l'est (CC de la Beauce de Janville) et du centre (CC du Pays de Combray) de l'Eure-et-Loir et sur celui de la CC Val de l'Indre - Brenne dans l'Indre.

37 - Variation annuelle des jeunes demandeurs d'emploi en fin de mois (entre avril 2013 et avril 2014)



D'une manière générale, les plus fortes variations négatives sont observées sur l'EPCI du pays de Vendôme dans le Loir-et-Cher, de Châbris - Pays de Bazelle dans l'Indre, des Terres vives et les Trois provinces dans le Cher. Les plus fortes variations positives sont observées dans le sud de l'Indre, le nord du Loiret et de l'Indre-et-Loire.

A – 2– Structures des demandeurs d'emploi jeunes de longue durée

38 - Structure des DEFM jeunes (moins de 26 ans) de longue durée (fin avril 2014)

	DEFM Jeunes ABC de longue durée	DEFM Jeunes ABC	% Jeunes longue durée parmi jeunes	DEFM ABC longue durée	% Jeunes longue durée parmi DEFM ABC longue durée	Evolution sur 1 an Jeunes DEFM ABC longue durée
<i>Cher ZRR</i>	407	1 655	24,6	4 309	9,4 %	19,7 %
<i>Cher non ZRR</i>	593	2 623	22,6	5 924	10,0 %	7,8 %
Cher	1 000	4 278	23,4	10 233	9,8 %	12,4 %
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	151	623	24,2	1 401	10,8 %	18,0 %
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	1 333	5 869	22,7	12 496	10,7 %	4,9 %
Eure-et-Loir	1 484	6 492	22,9	13 897	10,7 %	6,1 %
<i>Indre ZRR</i>	385	1 628	23,6	3 649	10,6 %	13,9 %
<i>Indre non ZRR</i>	359	1 589	22,6	3 223	11,1 %	20,5 %
Indre	744	3 217	23,1	6 872	10,8 %	17,0 %
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	222	1 076	20,6	2 503	8,9 %	10,4 %
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	1 497	7 767	19,3	15 109	9,9 %	4,0 %
Indre-et-Loire	1 719	8 843	19,4	17 612	9,8 %	4,8 %
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	195	872	22,4	2 234	8,7 %	30,9 %
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	781	3 675	21,3	7 849	10,0 %	18,9 %
Loir-et-Cher	976	4 547	21,5	10 083	9,7 %	21,1 %
<i>Loiret ZRR</i>	68	307	22,1	685	9,9 %	0,0 %
<i>Loiret non ZRR</i>	2 514	10 659	23,6	22 792	11,0 %	4,4 %
Loiret	2 582	10 966	23,5	23 477	11,0 %	4,2 %
<i>Région Centre ZRR</i>	1 428	6 161	23,2	14 781	9,7 %	16,7 %
<i>Région Centre non ZRR</i>	7 077	32 182	22,0	67 393	10,5 %	6,8 %
Région Centre	8 505	38 343	22,2	82 174	10,3 %	8,4 %

Source: Pôle emploi Centre – STMT

Exploitation ORS Centre

La région compte fin avril 2014, **8 505 jeunes demandeurs d'emploi de longue durée** (1 an et plus), dont 16,8 % provenant de la zone de revitalisation rurale régionale (n=1 428).

Les jeunes de moins de 26 représentent ainsi en Région 10,3 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de longue durée, tous âges confondus (9,7 % dans la ZRR régionale et 10,5 % hors de la ZRR régionale). A l'échelle des départements pour les territoires en ZRR, l'Indre et l'Eure-et-Loir présentent les parts les plus élevées (respectivement 10,6 % et 10,8 %).

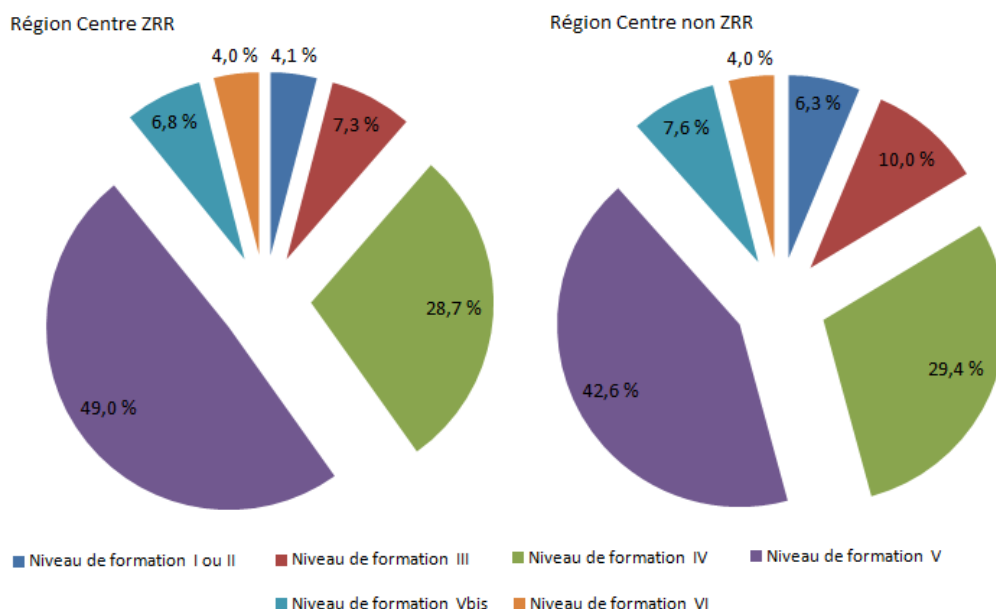
Rapporté aux DEFM jeunes, les demandeurs d'emploi de longue durée de moins de 26 ans représentent 22,2 % en Région. Le territoire en ZRR régionale compte 1 point de plus (23,2 %). A l'échelle de la zone de revitalisation rurale régionale, les taux varient de 20,6 % dans le département de l'Indre-et-Loire à 24,2 % dans celui de l'Eure-et-Loir. Tandis que sur la zone régionale hors ZRR, les taux varient de 19,3 % dans l'Indre-et-Loire à 23,6 % dans le Loiret.

Entre avril 2013 et avril 2014, le nombre de demandeurs d'emploi jeunes de longue durée a augmenté de +8,4 % en Région. Cependant, la hausse est plus de deux fois plus élevée sur les ZRR (+16,7 % sur la ZRR régionale contre +6,8 % sur les territoires non ZRR). C'est dans le Loir-et-Cher sur la zone de revitalisation rurale que la hausse est la plus forte (+30,9 %). Seule la ZRR du Loiret présente une stabilisation des

demandeurs d'emploi jeunes de longue durée. A l'échelle des territoires non ZRR, la plus forte évolution est portée par le département de l'Indre (+20,5 %).

A – 3– Niveau de formation des demandeurs d'emploi jeunes (moins de 26 ans)

39 - Répartition des DEFM de moins de 26 ans en région Centre par niveau de formation



Source: Pôle emploi Centre – STMT

Exploitation ORS Centre

Fin avril 2014, en région Centre, 43,7 % des jeunes demandeurs d'emploi ont un niveau de formation V (sortis après l'année terminale de CAP ou BEP ou sortis de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale, seconde ou première). Ce taux est plus important sur la ZRR régionale puisqu'ils concernent 49,0 % des jeunes contre 42,6 % des jeunes hors ZRR. A l'échelle des territoires ZRR, ils sont 51,8 % de niveau de formation V dans le département de l'Eure-et-Loir contre 46,3 % dans le Loiret.

Les niveaux de formation IV (sorties de classes de terminale de l'enseignement secondaire avec ou sans le baccalauréat et abandons des études supérieures sans diplôme) représentent 29,3 % des jeunes demandeurs d'emploi de la Région (28,7 % en territoire ZRR et 29,4 % en territoire non ZRR).

Les niveaux de formation VI et V bis (sorties en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale) représentent 11,5 % des jeunes demandeurs d'emploi de la Région (10,8 % en territoire en ZRR et 11,6 % hors ZRR).

Fin avril 2014, 9,6 % des jeunes demandeurs d'emploi de la Région disposent d'un niveau de formation III (sorties avec un diplôme de niveau bac+2 : DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires et sociales, etc.). Il est de 7,3 % à l'échelle de la zone de revitalisation régionale contre 10,0 % dans le territoire régional hors ZRR.

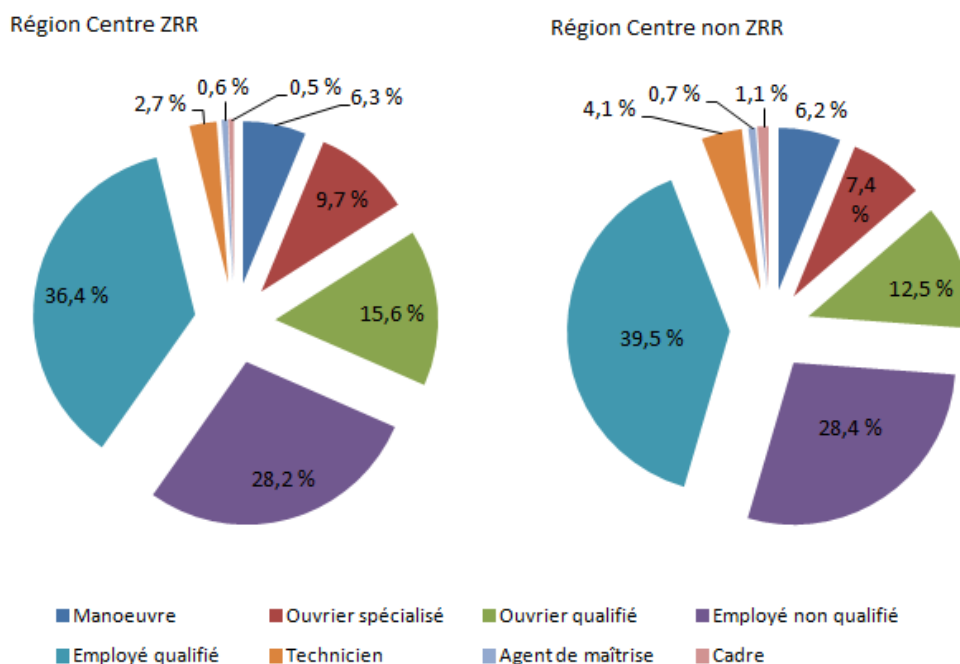
Enfin, les niveaux II et I (sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 : licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école) représentent 6,0 % de l'ensemble des jeunes demandeurs d'emploi de la Région. La part de ces diplômés sur la ZRR régionale est plus faible que sur les territoires

hors ZRR où l'offre de formation des niveaux supérieurs est plus importante et où les offres d'emploi cadres sont aussi proportionnellement plus nombreuses (4,1 % des jeunes à la recherche d'emploi en ZRR sont de niveau I ou II contre 6,3 % dans les territoires non en ZRR).

De fait, les jeunes en ZRR entrent plus précocement dans la vie active avec des niveaux de formation moins élevés.

A – 4– Niveau de qualification des demandeurs d'emploi jeunes (moins de 26 ans)

40 - Répartition des DEFM de moins de 26 ans en région Centre par niveau de qualification



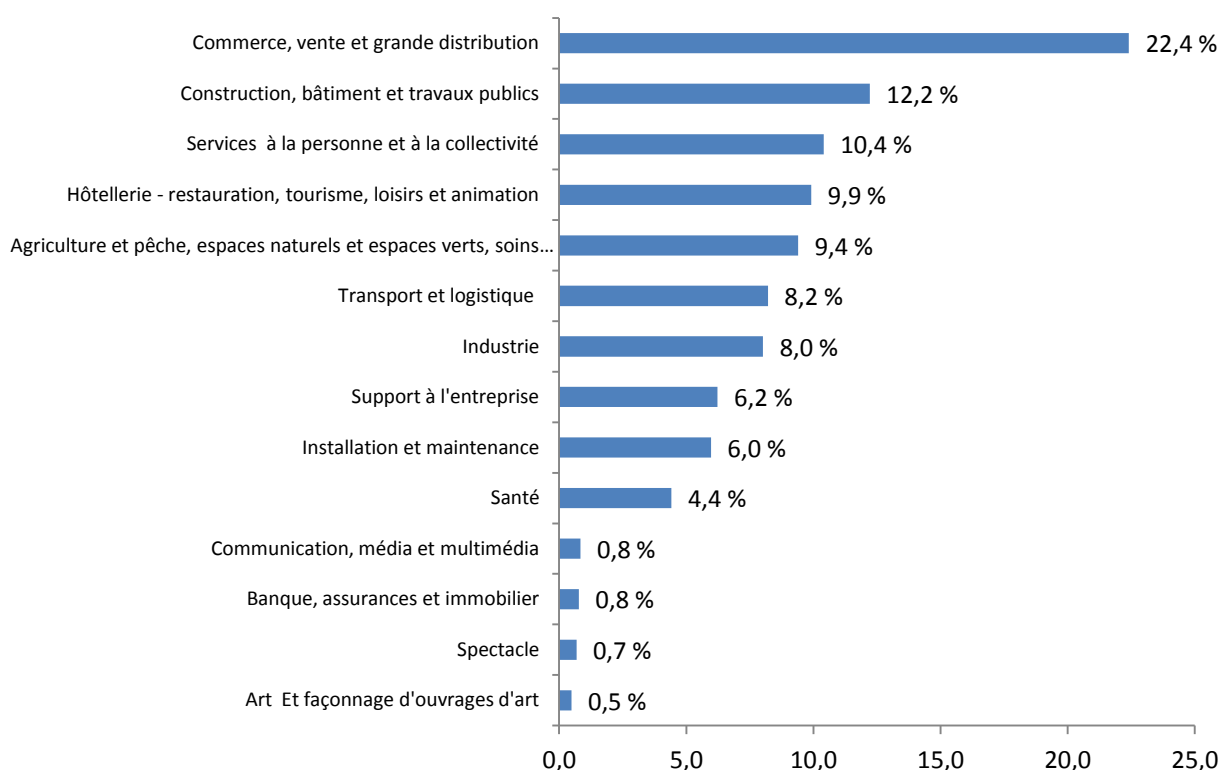
Source: Pôle emploi Centre – STMT

Exploitation ORS Centre

Il est observé sur les territoires en ZRR des niveaux de qualification plus faibles parmi les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans. En effet, à l'échelle de la Région, 42,4 % d'entre eux ont des niveaux de qualification en lien avec des emplois non qualifiés (employés non qualifiés, ouvriers spécialisés et manœuvres). Le taux pour la zone de revitalisation rurale régionale est plus élevé avec 44,2 % de jeunes demandeurs d'emploi non qualifiés (42,0 % dans le territoire régional hors ZRR). S'agissant des qualifications cadre ou agent de maîtrise, parmi les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, 1,7 % sont à la recherche d'un poste de ce type de qualification au niveau régional. Cette proportion est de 1,1 % en ZRR contre 1,9 % dans les territoires non en ZRR.

A – 5– Domaine professionnel des demandeurs d'emploi jeunes (moins de 26 ans)

41 - Répartition (en %) de la demande d'emploi des DEFM de moins de 26 ans en zone de revitalisation rurale par domaine professionnel (avril 2014)



Source: Pôle emploi Centre – STMT

Exploitation ORS Centre

Parmi les 6 161 demandeurs d'emploi jeunes inscrits à fin avril 2014 et provenant de la zone de revitalisation rurale de la région Centre, 22,4 % d'entre eux recherchent un emploi dans le domaine du commerce, de la vente et de la grande distribution (23,9 % dans la zone régionale hors ZRR et 23,7 % pour l'ensemble de la Région).

Parmi les familles de métiers les plus recherchées, par les jeunes demandeurs d'emploi, viennent ensuite, sans doute aussi en fonction de l'offre du territoire :

- la construction, le bâtiment et les travaux publics, où l'on recense davantage de demande sur les territoires en ZRR (12,2 % sur la ZRR, 10,9 % hors ZRR et 11,1 % pour l'ensemble de la Région),

- les services à la personne et à la collectivité où l'on ne note pas de distinction par rapport aux différents niveaux de territoire (10,4 % sur la ZRR, 10,2 % hors ZRR et 10,3 % pour l'ensemble de la Région),

- l'hôtellerie-restauration, secteur où la demande en proportion ne se distingue pas sur la ZRR par rapport aux autres territoires (9,9 % sur la ZRR, 10,1 % hors ZRR et 10,1 % pour l'ensemble de la Région),

- l'agriculture, la pêche, les espaces naturels et espaces verts, où l'on constate davantage de demande d'emploi sur la ZRR (9,4 % pour la ZRR, 4,2 % hors ZRR et 5,1 % pour l'ensemble de la Région),

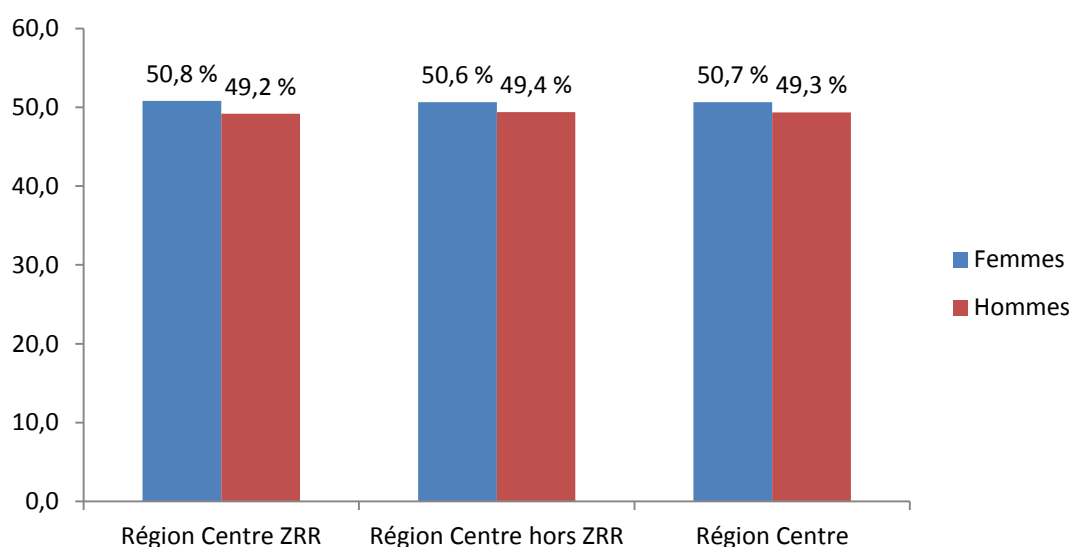
- le transport et la logistique où l'on recense moins de demande (8,2 % pour la ZRR, 10,3 % hors ZRR et 10,0 % pour l'ensemble de la Région).

III – Caractéristiques liées à l’insertion professionnelle des jeunes

Le réseau régional des missions locales de la région Centre compte 20 structures couvrant 200 points d’accueil aussi bien en milieu urbain que rural. Une cartographie ci-après (page 55) présente les différentes localisations des sièges et antennes principales des missions locales sur les six départements de la Région.

A – 1– Caractéristiques des jeunes (16-25 ans) suivis dans les missions locales

42 - Répartition (en %) par sexe des 16-25 ans accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013



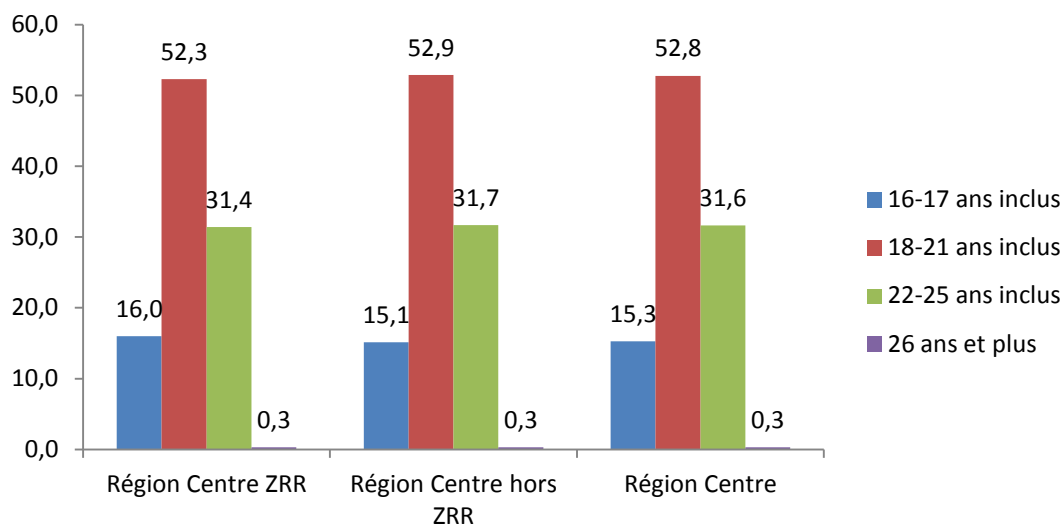
Source : Parcours 3 – Réseau régional des missions locales (GIP alfa centre)

Exploitation ORS Centre

La part des femmes accueillies (ayant bénéficié d’un suivi sur l’année 2013, c’est-à-dire entretien individuel, information collective ou atelier) dans les missions locales de la Région est supérieure à celle des hommes (50,7 % contre 49,3 %). L’analyse des données montre peu de différences entre la zone de revitalisation rurale de la Région et le reste du territoire régional (respectivement 50,8 % et 49,2 % en ZRR contre 50,6 % et 49,4 % dans les territoires hors ZRR).

S’agissant des jeunes en 1^{er} accueil dans les missions locales sur l’année 2013, la part des femmes provenant de la zone de revitalisation rurale est supérieure d’un point au territoire non rural et à l’ensemble de la Région (respectivement 50,6 % en ZRR contre 49,3 % sur le territoire non rural et 49,5 % sur l’ensemble de la Région).

43 - Répartition (en %) par âge des 16-25 ans accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013



Source : Parcours 3 – Réseau régional des missions locales (GIP alfa centre)

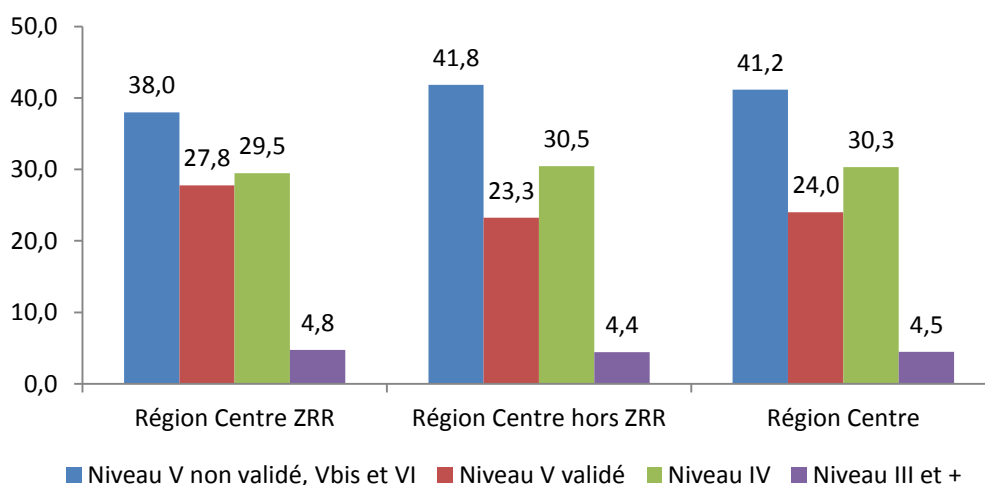
Exploitation ORS Centre

Globalement, la répartition par tranches d'âge des jeunes accompagnés par les missions locales diffère peu en Région selon que ces jeunes proviennent d'un territoire en ZRR ou hors ZRR. La majorité des jeunes faisant appel aux missions locales sont âgés de 18 à 21 ans, un peu moins d'un tiers a entre 22 et 25 ans et un sur six a moins de 18 ans. Peu sont ceux qui accèdent à la mission locale au-delà de 25 ans.

En revanche, lors du 1^{er} accueil en mission locale, la part des 16-17 ans est légèrement plus importante dans les ZRR au regard du reste de la Région : 28,1 % des jeunes accueillis en mission locale située en zone de revitalisation rurale régionale sont âgés de 16-17 ans, contre 25,3 % sur les territoires non en ZRR et 25,8 % en région Centre.

A – 2– Niveau de formation des jeunes (16-25 ans) suivis dans les missions locales

44 - Répartition (en %) des niveaux de formation des 16-25 ans accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013



Source : Parcours 3 – Réseau régional des missions locales (GIP alfa centre)

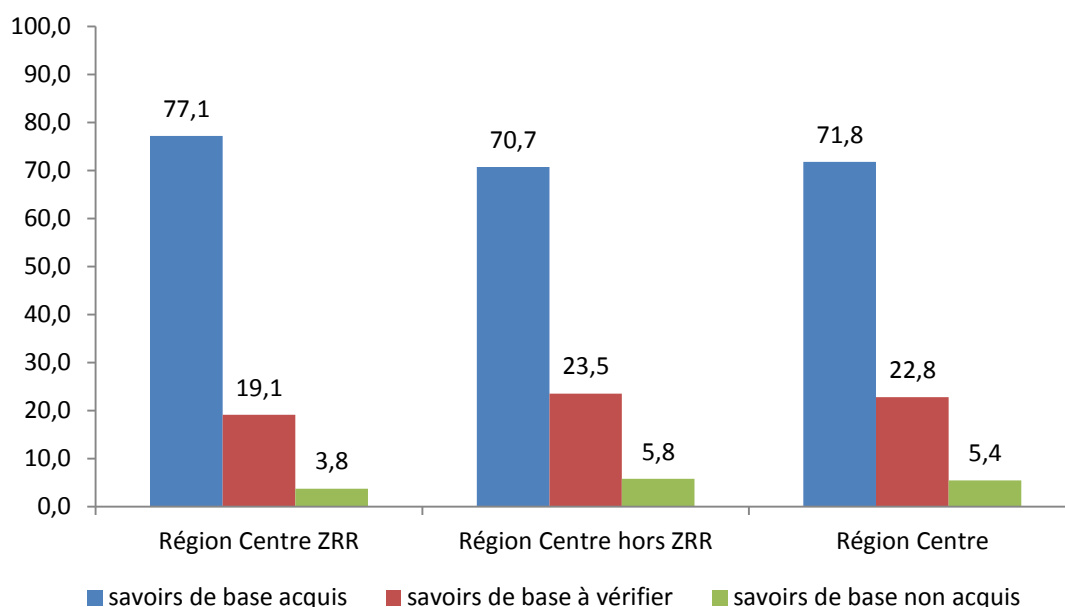
Exploitation ORS Centre

Les jeunes de 16-25 ans accompagnés par les missions locales provenant de la zone de revitalisation rurale régionale ont un niveau de formation¹¹ plus élevé que les jeunes hors zone de revitalisation rurale et en comparaison avec l'ensemble de la Région. En effet, sur la ZRR, ils sont 62,1 % à avoir un niveau égal ou supérieur à V contre 58,2 % sur le territoire non ZRR et 58,8 % sur l'ensemble de la Région.

Ils sont cependant 34,2 % à avoir un niveau supérieur ou égal à IV (34,9 % sur le territoire non ZRR et 34,8 % pour l'ensemble de la Région).

L'analyse des données relatives aux jeunes en 1^{er} accueil fait le même constat avec des jeunes en ZRR présentant un niveau de formation plus élevé puisque 66,0 % de ces derniers ont un niveau égal ou supérieur à V (63,0 % dans le territoire non ZRR et 63,5 % pour l'ensemble de la Région).

45 - Répartition (en %) des savoirs de base des jeunes (16-25 ans) accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013



Source : Parcours 3 – Réseau régional des missions locales (GIP alfa centre)

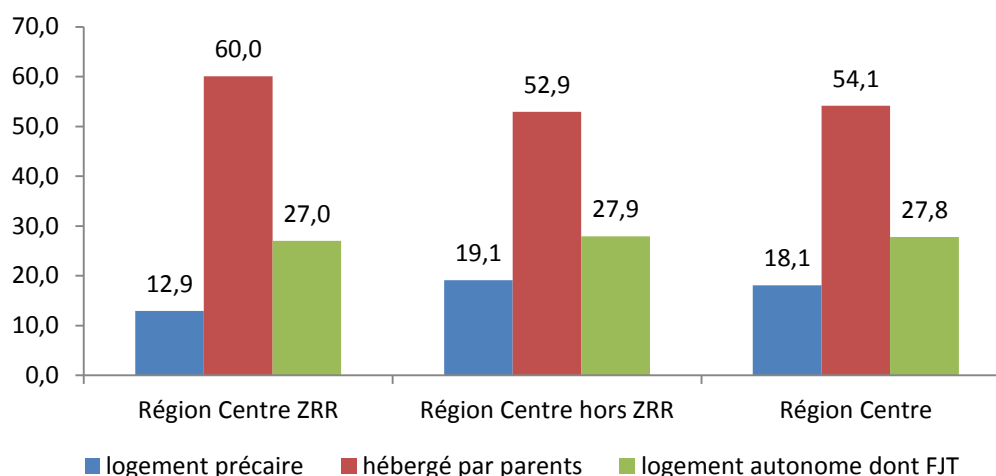
Exploitation ORS Centre

Les jeunes provenant de la zone de revitalisation rurale régionale et accueillis en missions locales ont davantage acquis les savoirs de base que dans le reste du territoire. En effet, ils sont 77,1 % de la ZRR contre 70,7 % sur le territoire régional hors ZRR et 71,8 % sur l'ensemble de la Région.

¹¹ Niveau VI : sans aucun diplôme ; Niveau V : employé/ouvrier qualifié avec CAP/BEP ; Niveau IV : technicien avec baccalauréat ; Niveau III et + : technicien supérieur (bac+2 et plus)

A – 3– Modes d’hébergement des jeunes (16-25 ans) suivis dans les missions locales

46 - Répartition (en %) des modes d’hébergement des jeunes accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013



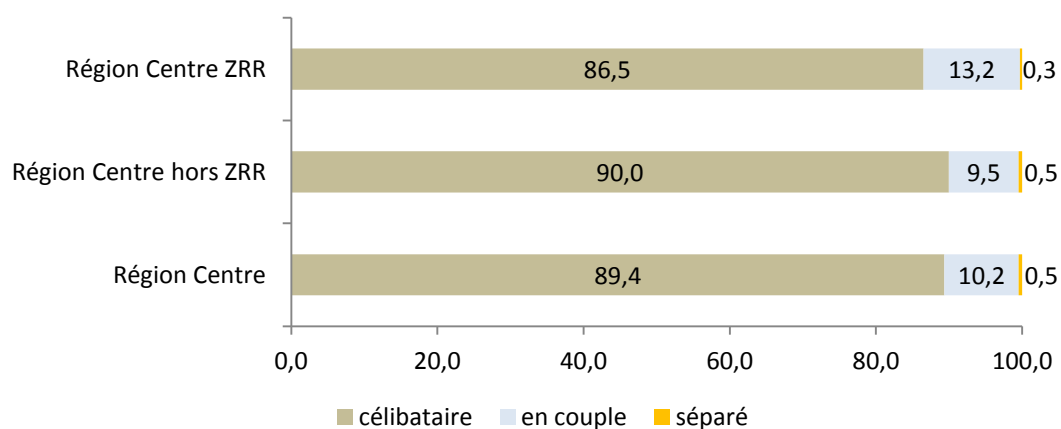
Source : Parcours 3 – Réseau régional des missions locales (GIP alfa centre)

Exploitation ORS Centre

L’hébergement familial prédomine en milieu rural. En effet, il représente 60,0 % des jeunes de ZRR accueillis dans les missions locales en 2013, contre 52,9 % sur le territoire non ZRR et 54,1 % sur l’ensemble de la Région. Selon l’étude « Jeunesse et ruralité »¹², qui avait posé le même constat, cette prédominance forte est à rapprocher « d’un accès plus restreint au logement autonome et d’un faible taux d’hébergement précaire. Elle est liée à deux facteurs principaux : existence d’une solidarité familiale forte et manque de logement locatif, alors que la décohabitation implique pour ces jeunes de quitter leur territoire de vie ». Les jeunes de la zone de revitalisation rurale sont 99,4 % à déclarer ne pas avoir de problématiques d’hébergement lors du premier accueil, contre 98,7 % sur le territoire non ZRR et 98,8 % sur l’ensemble de la Région.

A – 4– Situation familiale des jeunes (16-25 ans) suivis dans les missions locales

47 - Répartition (en %) de la situation familiale des jeunes accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013



Source : Parcours 3 – Réseau régional des missions locales (GIP alfa centre)

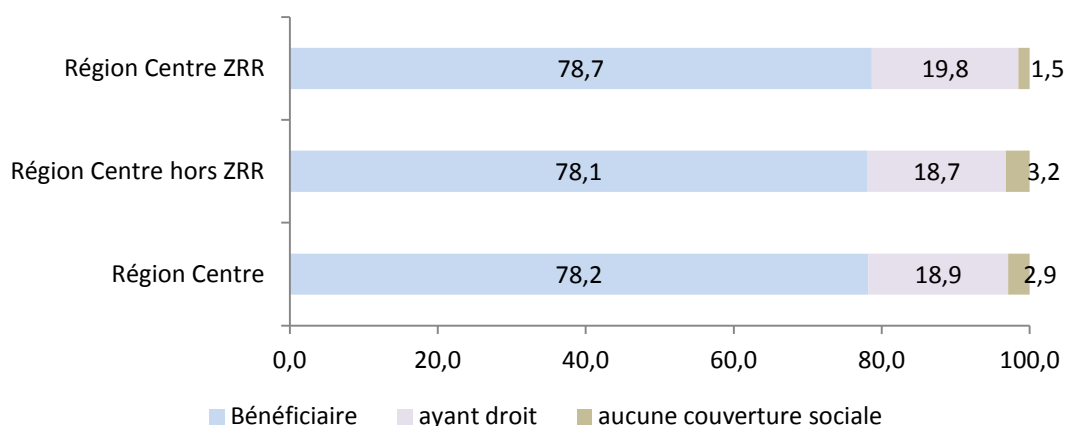
Exploitation ORS Centre

¹² Jeunesse et ruralité, de l’observation croisée à l’analyse d’une situation critique, missions locales de la région Centre, 2012

D'une manière générale, les jeunes se déclarent majoritairement célibataires (89,4 % des jeunes de la Région accueillis dans les missions locales en 2013). Cependant, les jeunes en zone de revitalisation rurale se déclarent un peu moins souvent célibataires (86,5 %) que leurs homologues issus du milieu non rural (90,0 %). Ils sont davantage en couple (respectivement 13,2 % contre 9,5 %).

A – 5– Couverture sociale des jeunes (16-25 ans) suivis dans les missions locales

48 - Répartition (en %) de la couverture sociale des jeunes accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013



Source : Parcours 3 – Réseau régional des missions locales (GIP alfa centre)

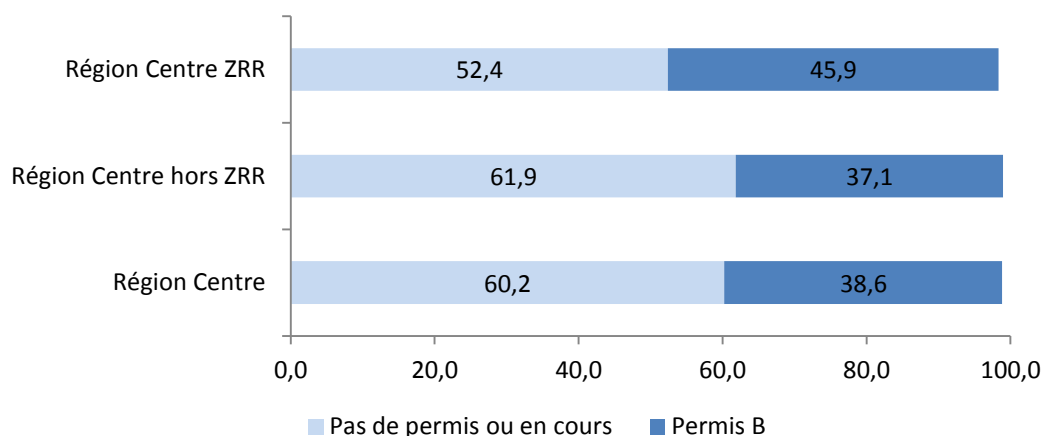
Exploitation ORS Centre

Parmi le public accueilli en missions locales en 2013, les jeunes de la zone de revitalisation rurale disposent davantage d'une couverture sociale que les jeunes hors ZRR. En effet, ils sont 78,7 % à en être bénéficiaires, 19,8 % ayants-droit et 1,5 % à ne pas en avoir du tout contre 78,1 % de bénéficiaires sur le territoire régional non ZRR, 18,7 % d'ayants-droit et 3,2 % sans aucune couverture sociale.

S'agissant de la couverture maladie universelle, ils sont 8,5 % des jeunes de la Région provenant de la ZRR à en bénéficier contre 11,3 % sur le territoire régional hors de la ZRR et 10,9 % sur l'ensemble de la Région.

A – 6– Permis, mobilité et moyen de locomotion des jeunes (16-25 ans) suivis dans les missions locales

49 - Répartition (en %) de la possession du permis de conduire des jeunes accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013



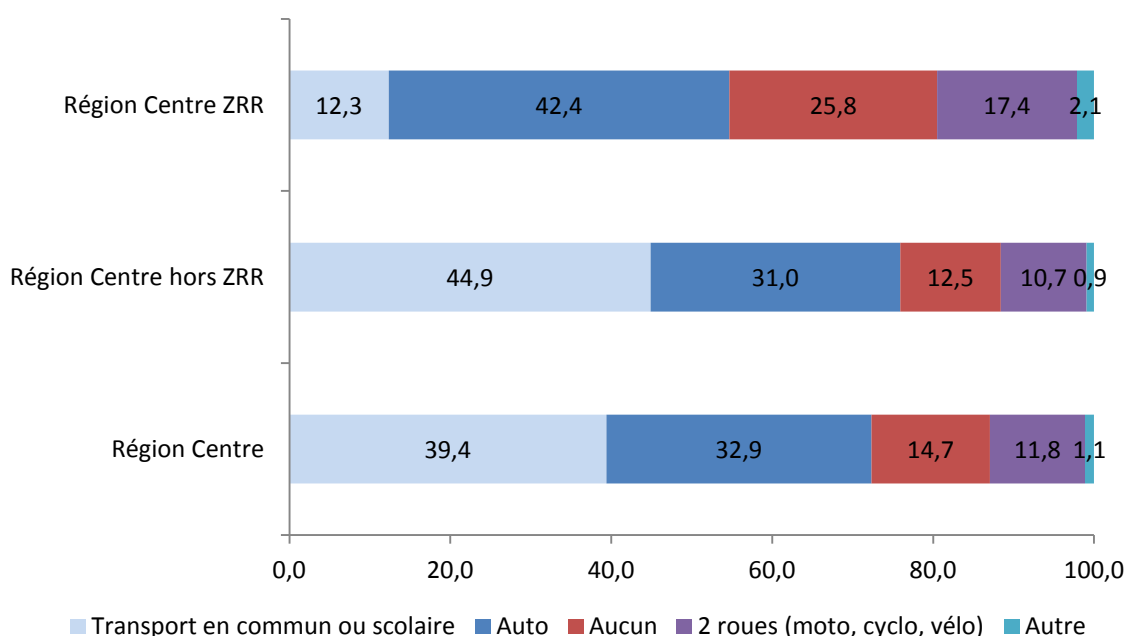
Source : Parcours 3 - Réseau régional des missions locales (GIP alfa centre)

Exploitation ORS Centre

Près de 46 % des jeunes accueillis en missions locales et résidant en ZRR sont titulaires du permis B alors qu'ils ne sont que 37 % sur les territoires non ruraux et 39 % à l'échelle de la Région. Le permis de conduire est un outil indispensable pour la mobilité des jeunes ruraux tant pour accéder à la formation que pour favoriser leur insertion professionnelle.

L'étude « Jeunesse et ruralité » a montré que l'aire de mobilité des jeunes résidant en zone de revitalisation rurale est plus large que celle des jeunes résidant en milieu urbain. En effet, ils sont 27 % à désigner le département (contre 15 % pour les jeunes des préfectures) et 25 % le canton (10 % pour les jeunes des préfectures) comme zone de mobilité privilégiée pour accéder à l'emploi ou à la formation. L'étude conclut que « les jeunes ruraux semblent donc avoir intégré l'idée de devoir être mobiles sur une zone géographique plus large pour travailler ou se former. ».

50 - Répartition (en %) des modes de locomotion déclarés des jeunes (16-25 ans) accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013



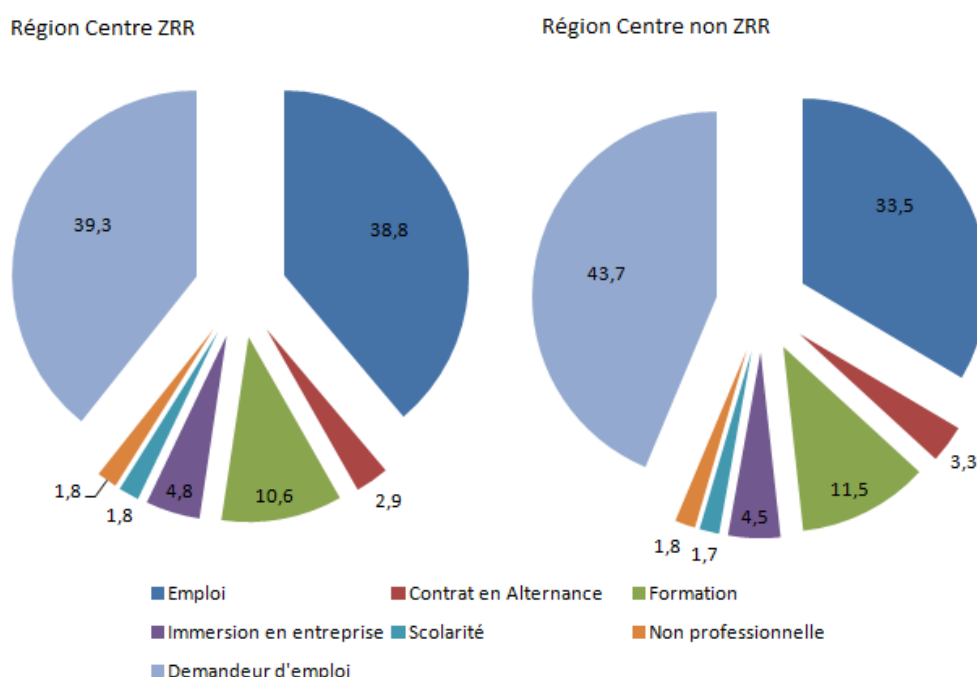
Source : Parcours 3 – Réseau régional des missions locales (GIP alfa centre)

Exploitation ORS Centre

En zone de revitalisation rurale, le moyen de locomotion le plus utilisé par les jeunes est l'automobile, d'où l'importance de l'obtention du permis de conduire. En effet, ils sont 42,4 % à déclarer utiliser ce moyen de locomotion, contre 31,0 % dans les autres territoires non ruraux de la Région, ces derniers accédant plus aisément aux transports en commun (44,9 %). Comme l'avait soulevé l'étude réalisée par le GIP Alfa Centre, plus d'un quart des jeunes de la ZRR déclarent n'utiliser aucun moyen de transport (12,5 % sur la zone non ZRR et 14,7 % sur l'ensemble de la Région). Ce manque d'accès aux transports collectifs questionne véritablement sur l'accès à la formation et à l'emploi en zone rurale.

A – 7– Entrées en situation des jeunes suivis (16-25 ans) dans les missions locales

51 - Répartition (en %) des entrées en situation des jeunes accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013



Source : Parcours 3 – Réseau régional des missions locales (GIP alfa centre)

Exploitation ORS Centre

Parmi les jeunes accueillis en missions locales en 2013, 4 767 jeunes entrés en situation active (emploi, contrat en alternance, formation) proviennent d'une commune en ZRR, ce qui représente 52,3 % de l'ensemble des jeunes ayant intégré une situation en milieu rural (48,3 % sur le territoire régional non ZRR).

Les jeunes de la zone de revitalisation rurale accèdent davantage à l'emploi : la part des jeunes suivis ayant intégré un emploi s'élève à 38,8 % contre 33,5 % sur le territoire régional non ZRR. Parmi l'emploi, les entrées en contrats à durée déterminée (CDD, CDD emplois d'avenir) représentent 64,2 % des situations des jeunes de la zone de revitalisation rurale (54,8 % sur le territoire régional non ZRR). Les CDI comptent quant à eux pour 14,0 % des entrées en situation dans l'emploi des jeunes (13,8 % sur le territoire régional non ZRR).

Ils sont également 16,9 % sur la zone de revitalisation rurale à bénéficier d'entrées en programmes et mesures d'insertion (26,5 % sur le territoire régional non ZRR) ce qui semble cohérent au regard du niveau de formation plus élevé des jeunes sur les ZRR parmi le public accueilli en missions locales.

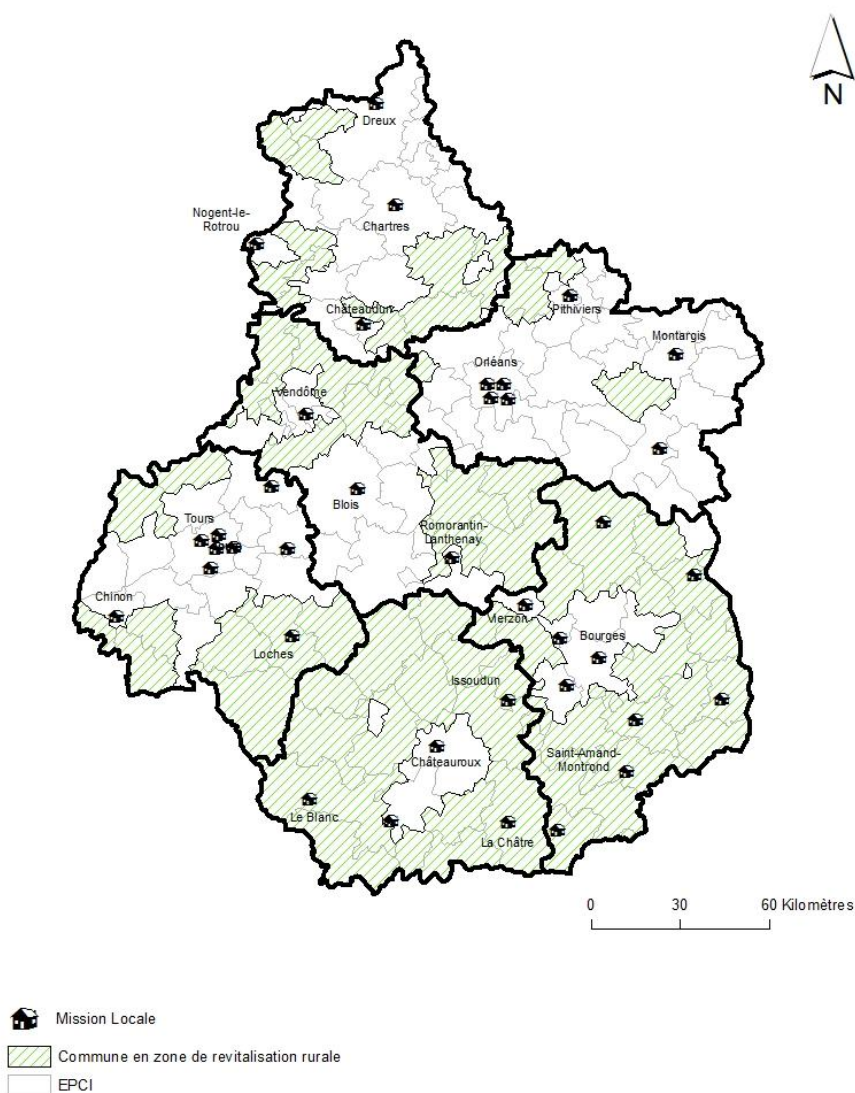
Au niveau de la formation, la répartition des situations met en évidence une part de jeunes accédant à la formation légèrement moindre pour ceux issus des territoires en ZRR (10,6 % en ZRR contre 11,5 % hors ZRR).

L'étude « Jeunesse et ruralité » avait mis en évidence que les jeunes ruraux accédaient moins facilement aux actions de formation du Plan régional de développement des formations (PRDF) du Conseil régional mais davantage aux actions CAF (contrat action formation, financé par l'Etat). « Certaines actions

qualifiantes ont été délocalisées et étaient plus proches des territoires ruraux. Les jeunes qui relèvent d'actions de formation sont généralement moins mobiles (moyen de transport et mobilité professionnelle). De plus, les jeunes en milieu rural sont plus diplômés de niveaux V et IV (plus 8,2 % de niveau V par rapport aux préfectures et à la Région) et recherchent dans un premier temps l'emploi. Par ailleurs, il manque de formations de niveau IV et plus en zone rurale. En effet les organismes de formation proposant des formations qualifiantes sont principalement situés dans les villes préfectures et sous-préfectures. ».

Les jeunes en zone de revitalisation rurale accèdent davantage aux contrats d'apprentissage. Ces derniers représentent 84,6 % des entrées en contrat d'alternance contre 80,0 % sur le territoire régional non ZRR.

52 - Cartographie de localisation des missions locales (siège social et antennes principales) en région Centre en 2013



Source : Gip Alfa Centre
Exploitation ORS Centre

IV – Jeunes allocataires de minima sociaux

A – 1 – Allocataires jeunes

53 - Allocataires de moins de 25 ans au 31.12.2013

	Nombre total d'allocataires	Nombre d'allocataires de moins de 25 ans	% allocataires de moins de 25 ans parmi l'ensemble des allocataires
<i>Cher ZRR</i>	21 874	1 210	5,5 %
<i>Cher non ZRR</i>	32 439	3 944	12,2 %
Cher	54 313	5 154	9,5 %
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	7 115	337	4,7 %
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	61 511	4 019	6,5 %
Eure-et-Loir	68 626	4 356	6,3 %
<i>Indre ZRR</i>	20 907	1 390	6,6 %
<i>Indre non ZRR</i>	17 032	1 751	10,3 %
Indre	37 939	3 141	8,3 %
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	14 067	701	5,0 %
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	98 749	18 272	18,5 %
Indre-et-Loire	112 816	18 973	16,8 %
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	10 846	539	5,0 %
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	43 044	4 411	10,2 %
Loir-et-Cher	53 890	4 950	9,2 %
<i>Loiret ZRR</i>	3 464	133	3,8 %
<i>Loiret non ZRR</i>	110 894	12 814	11,6 %
Loiret	114 358	12 947	11,3 %
<i>Région Centre ZRR</i>	78 273	4 310	5,5 %
<i>Région Centre non ZRR</i>	363 669	45 211	12,4 %
Région Centre	441 942	49 521	11,2 %

Source : CAF, MSA

Exploitation ORS Centre

Les allocataires de moins de 25 ans représentent 11,2 % de l'ensemble des allocataires de la Région. Le territoire ZRR compte en proportion parmi l'ensemble des allocataires, moins d'allocataires jeunes (en relation avec la pyramide des âges qui compte également moins de jeunes sur ces territoires).

54 - Allocataires isolés de moins de 25 ans au 31.12.2013

	Nombre d'allocataires de moins de 25 ans	Nombre d'allocataires isolés de moins de 25 ans	% allocataires isolés de moins de 25 ans parmi les allocataires de moins de 25 ans
<i>Cher ZRR</i>	1 210	603	49,8 %
<i>Cher non ZRR</i>	3 944	2 858	72,5 %
Cher	5 154	3 461	67,2 %
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	337	119	35,3 %
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	4 019	2 202	54,8 %
Eure-et-Loir	4 356	2 321	53,3 %
<i>Indre ZRR</i>	1 390	873	62,8 %
<i>Indre non ZRR</i>	1 751	1 171	66,9 %
Indre	3 141	2 044	65,1 %
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	701	331	47,2 %
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	18 272	15 233	83,4 %
Indre-et-Loire	18 973	15 564	82,0 %
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	539	266	49,4 %
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	4 411	3 002	68,1 %
Loir-et-Cher	4 950	3 268	66,0 %
<i>Loiret ZRR</i>	133	45	33,8 %
<i>Loiret non ZRR</i>	12 814	9 239	72,1 %
Loiret	12 947	9 284	71,7 %
<i>Région Centre ZRR</i>	4 310	2 237	51,9 %
<i>Région Centre non ZRR</i>	45 211	33 705	74,6 %
Région Centre	49 521	35 942	72,6 %

Source : CAF, MSA

Exploitation ORS Centre

L'analyse de la composition des allocataires montre moins de personnes isolées sur le territoire ZRR régional (51,9 % de l'ensemble des allocataires jeunes contre 74,6 % sur le territoire régional hors ZRR et 72,6 % sur l'ensemble de la Région). L'analyse de la structure des ménages jeunes du recensement de la population pointait également une moindre répartition de ménages isolés sur les zones rurales. A l'échelle des territoires ZRR, en proportion, l'Indre compte davantage d'allocataires isolés (62,8 %).

55 - Allocataires monoparentaux de moins de 25 ans au 31.12.2013

	Nombre d'allocataires de moins de 25 ans	Nombre d'allocataires monoparentaux de moins de 25 ans	% allocataires monoparentaux de moins de 25 ans parmi les allocataires de moins de 25 ans
<i>Cher ZRR</i>	1 210	148	12,2 %
<i>Cher non ZRR</i>	3 944	337	8,5 %
Cher	5 154	485	9,4 %
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	337	54	16,0 %
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	4 019	513	12,8 %
Eure-et-Loir	4 356	567	13,0 %
<i>Indre ZRR</i>	1 390	114	8,2 %
<i>Indre non ZRR</i>	1 751	178	10,2 %
Indre	3 141	292	9,3 %
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	701	70	10,0 %
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	18 272	621	3,4 %
Indre-et-Loire	18 973	691	3,6 %
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	539	43	8,0 %
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	4 411	326	7,4 %
Loir-et-Cher	4 950	369	7,5 %
<i>Loiret ZRR</i>	133	24	18,0 %
<i>Loiret non ZRR</i>	12 814	966	7,5 %
Loiret	12 947	990	7,6 %
<i>Région Centre ZRR</i>	4 310	453	10,5 %
<i>Région Centre non ZRR</i>	45 211	2 941	6,5 %
Région Centre	49 521	3 394	6,9 %

Source : CAF, MSA

Exploitation ORS Centre

La ZRR régionale compte cependant en proportion davantage d'allocataires monoparentaux (10,5 % des allocataires de moins de 25 ans contre 6,5 % sur le territoire régional hors ZRR et 6,9 % sur l'ensemble de la Région). L'analyse des ménages Insee mettait également en évidence une plus forte proportion de ménages monoparentaux jeunes.

A l'échelle des territoires ZRR, c'est le département du Loiret qui compte en proportion le plus d'allocataires monoparentaux jeunes (18,0 %). Ce résultat est toutefois à relativiser en raison des faibles effectifs.

A – 2– Allocataires jeunes de minima sociaux

56 - Allocataires de moins de 25 ans du Revenu de solidarité active (RSA) (en ‰) au 31.12.2013

	Nombre d'allocataires de moins de 25 ans du RSA droit commun	Population de moins de 25 ans	Part d'allocataires du RSA pour 1 000 jeunes de moins de 25 ans
<i>Cher ZRR</i>	286	35 596	8,0 ‰
<i>Cher non ZRR</i>	574	47 702	12,0 ‰
Cher	860	83 297	10,3 ‰
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	66	14 838	4,4 ‰
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	692	117 385	5,9 ‰
Eure-et-Loir	758	132 223	5,7 ‰
<i>Indre ZRR</i>	191	32 878	5,8 ‰
<i>Indre non ZRR</i>	261	25 305	10,3 ‰
Indre	452	58 183	7,8 ‰
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	141	23 556	6,0 ‰
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	922	158 111	5,8 ‰
Indre-et-Loire	1 063	181 666	5,9 ‰
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	81	20 233	4,0 ‰
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	604	71 638	8,4 ‰
Loir-et-Cher	685	91 871	7,5 ‰
<i>Loiret ZRR</i>	31	7 266	4,3 ‰
<i>Loiret non ZRR</i>	1 317	197 705	6,7 ‰
Loiret	1 348	204 972	6,6 ‰
<i>Région Centre ZRR</i>	796	134 367	5,9 ‰
<i>Région Centre non ZRR</i>	4 370	617 845	7,1 ‰
Région Centre	5 166	752 212	6,9 ‰

Source : CAF, MSA, Insee (RP 2010)

Exploitation ORS Centre

Fin 2013, le RSA¹³ en Région est délivré à **5 166 allocataires de moins de 25 ans**, dont 15,4 % de jeunes de moins de 25 ans provenant d'une commune classée en zone de revitalisation rurale.

Le RSA socle¹⁴ - qui garantit un minimum de ressources au foyer sans revenu d'activité – chez les jeunes compte pour 67,6 % de l'ensemble des jeunes allocataires du RSA. La ZRR régionale compte en proportion parmi l'ensemble des allocataires jeunes du RSA un peu moins de RSA socle en comparaison aux différents territoires mais davantage de RSA activité (respectivement 66,8 % allocataires du RSA socle et 24,0 % du RSA activité contre 67,8 % et 21,0 % sur le territoire régional hors ZRR et 67,6 % et 21,5 % en Région).

Au total, **on recense fin 2013 en région Centre, 6,9 allocataires du RSA pour 1 000 jeunes de moins de 25 ans**. Davantage de jeunes bénéficiaires en milieu urbain qu'en milieu rural (7,1 pour 1 000 jeunes de moins de 25 ans contre 5,9 ‰ sur les territoires de la Région en ZRR). A l'échelle des territoires ZRR, le Cher présente la proportion de bénéficiaires jeunes du RSA la plus élevée (8,0 ‰).

¹³ <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N19775.xhtml>

¹⁴ <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F502.xhtml>

**57 - Part des allocataires de moins de 25 ans de l'allocation adulte handicapé (AAH) (en ‰)
au 31.12.2013**

	Nombre d'allocataires de l'AAH de moins de 25 ans	Population de moins de 25 ans	Part des allocataires de l'AAH parmi la population des moins de 25 ans
<i>Cher ZRR</i>	108	35 596	3,0 ‰
<i>Cher non ZRR</i>	162	47 702	3,4 ‰
Cher	270	83 297	3,2 ‰
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	46	14 838	3,1 ‰
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	340	117 385	2,9 ‰
Eure-et-Loir	386	132 223	2,9 ‰
<i>Indre ZRR</i>	124	32 878	3,8 ‰
<i>Indre non ZRR</i>	108	25 305	4,3 ‰
Indre	232	58 183	4,0 ‰
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	69	23 556	2,9 ‰
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	559	158 111	3,5 ‰
Indre-et-Loire	628	181 666	3,5 ‰
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	70	20 233	3,5 ‰
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	211	71 638	2,9 ‰
Loir-et-Cher	281	91 871	3,1 ‰
<i>Loiret ZRR</i>	12	7 266	1,7 ‰
<i>Loiret non ZRR</i>	522	197 705	2,6 ‰
Loiret	534	204 972	2,6 ‰
<i>Région Centre ZRR</i>	429	134 367	3,2 ‰
<i>Région Centre non ZRR</i>	1 902	617 845	3,1 ‰
Région Centre	2 331	752 212	3,1 ‰

Source : CAF, MSA, Insee (RP 2010)

Exploitation ORS Centre

L'allocation adulte handicapé (AAH) est délivrée fin 2013 en région Centre à 2 330 jeunes de moins de 25 ans (dont 18,4 % provenant d'une commune classée en zone de revitalisation rurale), soit 3,1 bénéficiaires pour 1 000 jeunes de moins de 25 ans. Il n'est pas observé de différence significative sur le territoire ZRR régional et celui hors ZRR (respectivement 3,2‰ et 3,1‰).

A l'échelle des territoires, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher présentent des taux de jeunes bénéficiaires de l'AAH supérieurs sur la ZRR que dans le reste du territoire. Le département de l'Indre présente les taux les plus élevés que ce soit sur la ZRR ou en dehors de ce territoire. Cet indicateur est sans doute à rapprocher de la présence plus ou moins importante d'établissements médico-sociaux.

V – Service civique des jeunes

A – 1– Caractéristiques sociodémographiques des jeunes (16-25 ans) en missions de Service civique

Le Service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il permet à ceux qui le souhaitent de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission au service de la collectivité. Il offre un tutorat individualisé ainsi qu'un programme de formation afin de développer et d'acquérir de nouvelles compétences. Il revêt différentes formes et est réalisable dans différents organismes d'accueil en France ou à l'étranger, auprès d'une association, d'une fondation, d'une collectivité locale ou d'un établissement public.

56 - Répartition (en %) par sexe des jeunes ayant effectué une mission de Service civique de 2010 à avril 2014

	% Homme	% Femme
<i>Cher ZRR</i>	66,7	33,3
<i>Cher non ZRR</i>	51,9	48,1
Cher	58,0	42,0
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	22,2	77,8
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	36,9	63,1
Eure-et-Loir	35,5	64,5
<i>Indre ZRR</i>	53,5	46,5
<i>Indre non ZRR</i>	52,3	47,7
Indre	52,7	47,3
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	21,7	78,3
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	47,1	52,9
Indre-et-Loire	45,8	54,2
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	58,1	41,9
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	47,3	52,7
Loir-et-Cher	49,2	50,8
<i>Loiret ZRR</i>	0,0	100,0
<i>Loiret non ZRR</i>	38,8	61,2
Loiret	38,3	61,7
<i>Région Centre ZRR</i>	50,9	49,1
<i>Région Centre non ZRR</i>	44,6	55,4
Région Centre	45,4	54,6

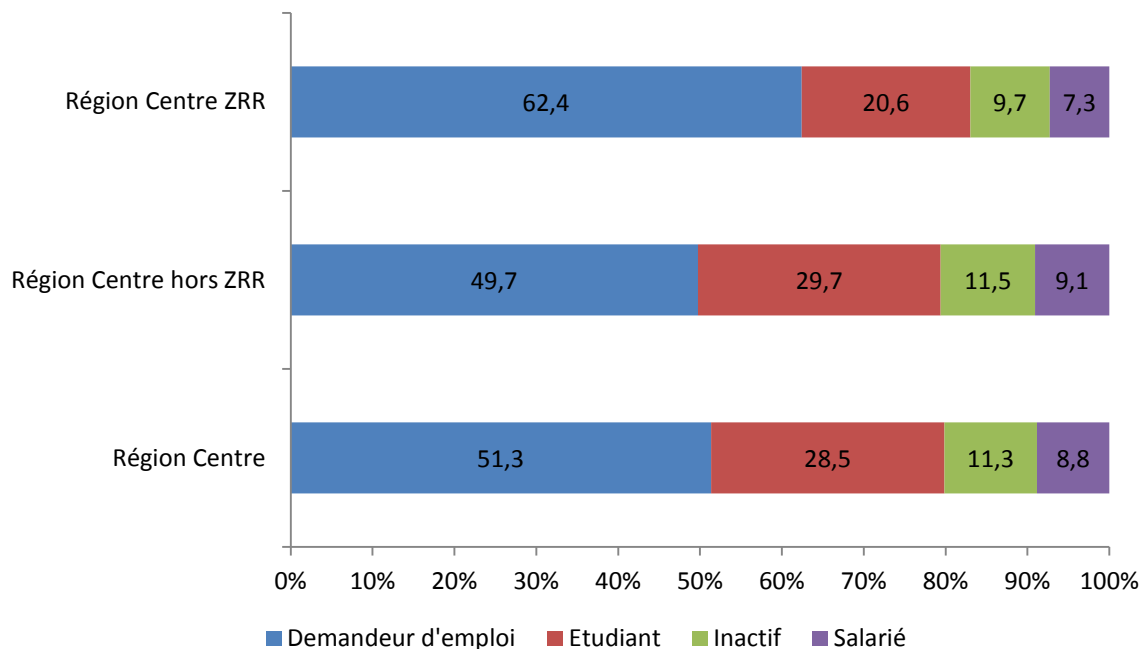
Source : DRJSCS Centre

Exploitation ORS Centre

La Région compte plus de 1 300 jeunes de 16 à 25 ans ayant effectué une mission de Service civique dans les différentes structures d'accueil (associations, collectivités territoriales, services de l'Etat, conseils généraux, services départementaux d'incendie et de secours, établissements publics locaux d'enseignement...). Les femmes sont en proportion plus nombreuses que les hommes à effectuer une mission d'intérêt général (54,6 % contre 45,4 %). A l'échelle de la zone de revitalisation rurale, c'est le constat inverse puisque les hommes représentent 50,9 % des effectifs.

Au niveau de leur situation familiale, 96,5 % des jeunes de la Région se déclarent célibataires. Le taux varie de 96,4 % sur le territoire régional non ZRR à 97,6 % sur la zone de revitalisation rurale régionale.

59 - Répartition (en %) de la situation professionnelle des jeunes (16-25 ans) au moment de la signature de leur contrat de mission de Service civique (2010 - avril 2014)



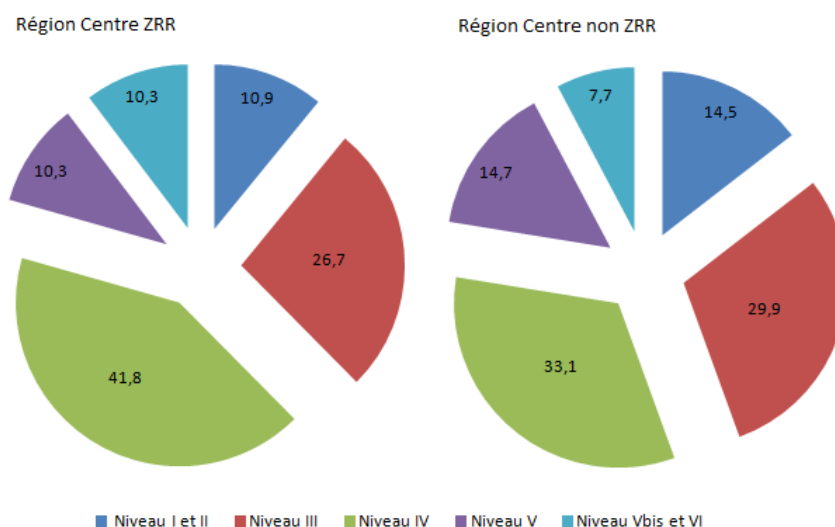
Source : DRJSCS Centre

Exploitation ORS Centre

Plus de la moitié des jeunes de la région Centre sont demandeurs d'emploi au moment de la signature de leur contrat de mission de Service civique. Cependant, à l'échelle de la zone de revitalisation rurale, le taux est bien plus élevé avec 62,4 % des jeunes en situation de demandeur d'emploi lors de la signature. A l'échelle des territoires en zone de revitalisation rurale, les taux sont les plus élevés dans les départements du Cher et de l'Indre-et-Loire où les demandeurs d'emploi représentent 68,5 % et 69,6 % des jeunes.

Les étudiants comptent pour 20,6 % des jeunes en ZRR à la signature contre 29,7 % sur le territoire régional non en ZRR. Ils sont 33,3 % sur la ZRR de l'Eure-et-Loir contre 14,8 % sur celle du Cher.

58 - Répartition (en %) des niveaux de formation des jeunes (16-25 ans) au moment de la signature de leur contrat de mission de Service civique (2010 - avril 2014)



Source : DRJSCS Centre

Exploitation ORS Centre

Les jeunes de la zone de revitalisation rurale régionale inscrits dans une mission de Service civique ont un niveau de formation supérieur aux autres jeunes de la Région. Ils sont en effet 79,4 % à avoir un niveau de formation supérieur ou égal à IV (77,6 % sur le territoire régional non en ZRR et 77,8 % sur l'ensemble de la Région). A l'échelle des départements, ce sont sur les départements de l'Eure-et-Loir et de l'Indre que les jeunes issus de zone de revitalisation rurale ont les niveaux de formation les plus élevés (respectivement 88,9 % et 88,4 % des jeunes ont un niveau de formation supérieur ou égal à IV).

Cependant, parmi ces jeunes effectuant une mission de Service civique, la part des jeunes ayant un niveau de formation élevé (niveau III, II et I) est plus élevée chez les jeunes hors zone de revitalisation rurale (44,5 % contre 37,6 % chez les jeunes en zone de revitalisation rurale).

L'Etat peut attribuer une bourse si le volontaire est bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) au moment de la signature du contrat du Service civique ou s'il appartient à un foyer bénéficiaire du RSA. Le volontaire peut également obtenir une bourse s'il est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5^{ème} ou 6^{ème} échelon pour l'année universitaire en cours. Ce critère ne concerne donc que les volontaires poursuivant leurs études en même temps que leur mission.

Parmi les 1 300 jeunes inscrits dans une mission de Service civique depuis 2010, 91,2 % n'en sont pas bénéficiaires. Il y a davantage de bénéficiaires en milieu urbain (9,4 % contre 4,2 % en zone de revitalisation rurale).

A – 2 – Les missions de Service civique

Les missions de Service civique sont d'une durée moyenne de **6 à 12 mois et de 24 heures par semaine** minimum. Au niveau national, l'Agence du Service civique préconise une durée moyenne des missions ne devant pas dépasser 8 mois. Les jeunes en décrochage scolaire peuvent bénéficier d'une dérogation afin d'effectuer une mission inférieure à 24 heures.

En région Centre, 62,1 % des missions ont une durée inférieure ou égale à 8 mois (58,8 % sur la ZRR et 62,6 % hors ZRR). Elles sont en moyenne un peu plus longues sur la zone de revitalisation rurale puisque les missions comprises entre 9 et 12 mois représentent 41,2 % de l'ensemble des missions contre 37,4 % sur le territoire régional non ZRR et 37,9 % sur l'ensemble de la Région.

Les jeunes de la zone de revitalisation rurale ont également des missions plus longues en matière d'amplitude horaire par semaine. En effet, les missions de 35 heures et 39 heures par semaine représentent respectivement 24,8 % et 15,8 % contre 18,8 % et 1,8 % sur le territoire régional non ZRR (19,5 % et 3,2 % sur l'ensemble de la Région). Les missions de 24 heures par semaine sur la ZRR ne représentent que 41,8 % des missions contre 60,1 % sur le territoire régional non ZRR et 57,8 % sur l'ensemble de la Région.

Les thématiques les plus sollicitées par les jeunes provenant de zones en revitalisation rurale sont celles des interventions d'urgence (23,6 %), puis de la solidarité (20,0 %), de l'éducation pour tous (18,8 %) et enfin de la culture et des loisirs (15,2 %). Dans les territoires non ZRR, les thématiques créatrices de missions de Service civique sont celles de la solidarité (27,6 %), de l'éducation pour tous et de la culture et des loisirs (toutes deux représentant 19,6 % des missions), du sport (13,3 %) et de l'environnement (6,9 %).

VI – Les structures de proximité

A – 1 - Les structures d'information jeunesse

Les structures information jeunesse (BIJ, PIJ, CRIJ) accueillent, informent les jeunes sur différentes thématiques qui les intéressent ou les concernent dans leur vie quotidienne et l'exercice de leurs droits, notamment : les études, la formation, l'emploi, la vie quotidienne, la santé, le logement, les droits, les initiatives, les transports, la culture, les loisirs, les sports, les vacances, l'étranger... Elles offrent un accueil régulier dans leurs locaux, au sein d'espaces documentés avec la possibilité d'un accompagnement complémentaire dans leurs recherches. Les professionnels organisent également des actions externalisées sur les différents sujets. Les thèmes sont adaptés aux territoires.

Il n'a pas été possible dans le cadre de l'étude de pouvoir recueillir des données sur les caractéristiques des jeunes et leurs demandes par thématiques. En effet, les données sont recueillies par les structures sur le principe de l'anonymat ce qui ne permet pas une exploitation de ces dernières par territoires. Cependant, le rapport d'activités 2012 réalisé par le Centre régional d'information jeunesse livre quelques statistiques sur l'activité de l'ensemble des structures d'information jeunesse de la Région et donne une vision, certes régionale, des demandes des jeunes.

Le réseau de l'information jeunesse sur les territoires de la Région est composé, au mois de mai 2014 de 66 structures d'accueil : 61 Points information jeunesse (PIJ), 4 Bureaux d'information jeunesse (BIJ) et le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) qui assure le développement, la coordination et l'animation du réseau.

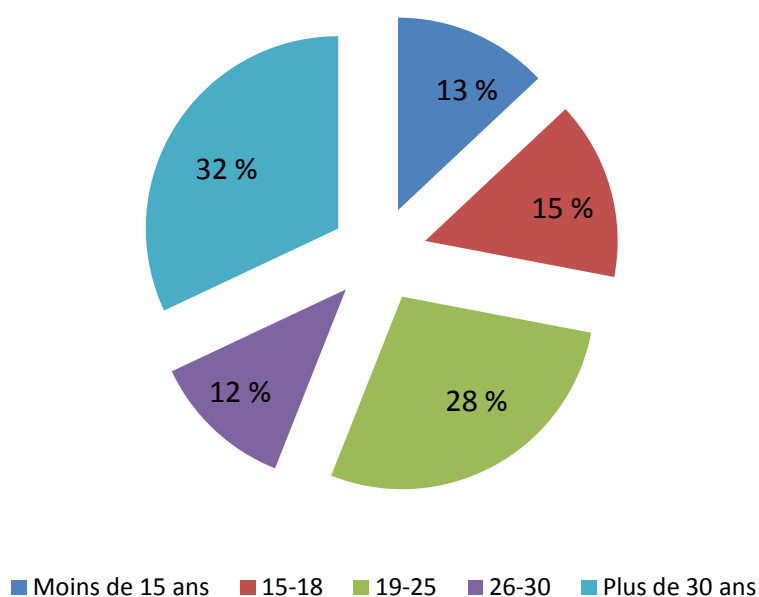
Au début du mois de mai 2014, le réseau compte :

- 5 structures dans le Cher
- 12 dans l'Eure-et-Loir
- 6 dans l'Indre
- 16 dans l'Indre-et-Loire
- 8 dans le Loir-et-Cher
- 18 dans le Loiret

Au total, en 2012, les structures d'information jeunesse ont répondu à **274 151 demandes d'information** (151 000 demandes d'information en face à face et 123 170 via les sites web). Parmi la grande diversité d'informations disponibles au sein des structures d'information jeunesse, les jeunes s'intéressent prioritairement aux questions relatives à l'emploi et aux « petits boulots » (28 % des demandes en face à face), 27 % sur la vie pratique (santé, logement, projets de jeunes), 19 % sur l'organisation des études, les formations et les métiers, 16 % sur les loisirs. Selon le rapport d'activités 2012 du CRIJ, « *les thèmes des loisirs et de la vie pratique sont plus souvent majoritaires dans les PIJ des petites villes et dans les actions d'animation extérieures* ».

L'âge des visiteurs est très variable d'une structure à l'autre, « *et l'effet de nombre l'emporte : c'est la tendance constatée dans les grandes villes (notamment Orléans, Blois, Bourges et Tours) qui masque la moyenne régionale avec une fréquentation plus forte des jeunes adultes (à partir de 18 ans), pourtant souvent minoritaires dans les structures de petite taille (PIJ ruraux ou implantés dans des communes de petite taille) : 72 % de majeurs* ».

61 - Part des visiteurs par âge dans les structures jeunesse de la Région en 2012



Source : CRIJ Centre

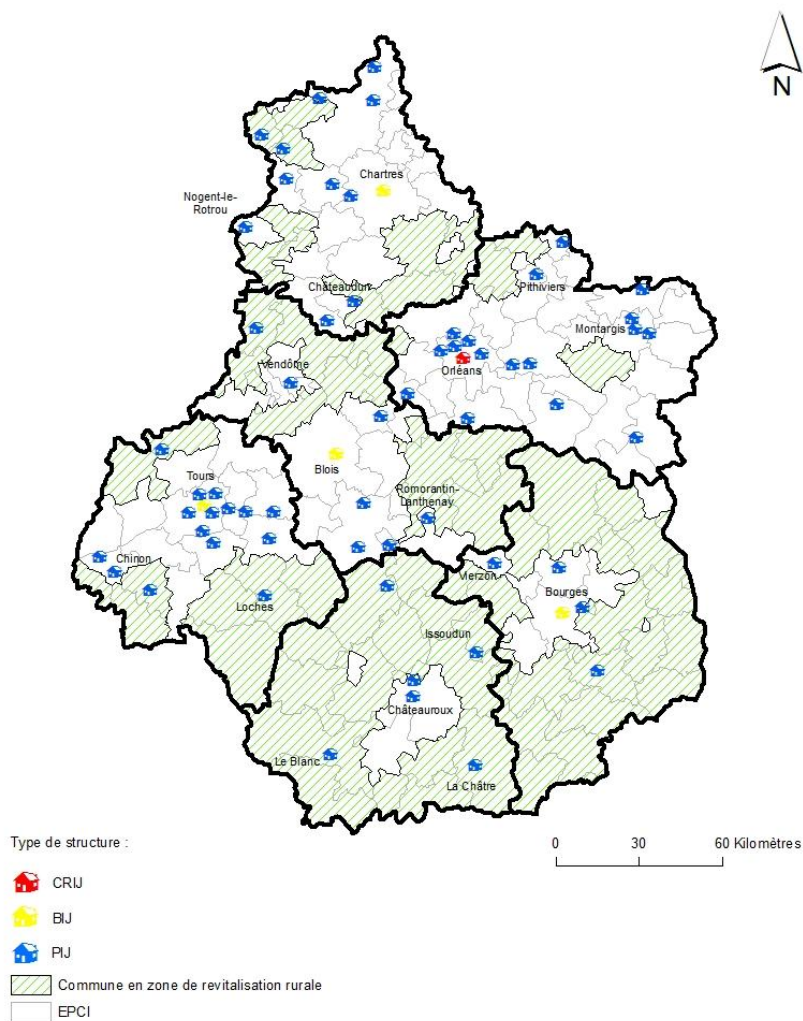
Exploitation ORS Centre

La localisation cartographique (ci-après) montre la présence de dispositifs d'information jeunesse dans des communes classées en zone de revitalisation rurale (soit 11 au total) :

- un PIJ à Dun-sur-Auron dans le Cher
- un PIJ à La Ferté-Vidame et Senonches dans l'Eure-et-Loir
- un PIJ à Issoudun, Le Blanc, La Châtre et Valençay dans l'Indre
- un PIJ à Loches, L'Île Bouchard et Saint-Paterne-Racan dans l'Indre-et-Loire
- un PIJ à Mondoubleau dans le Loir-et-Cher

Seul le Loiret ne dispose pas de dispositif d'information jeunesse en zone de revitalisation rurale.

62 - Cartographie de localisation des structures d'information jeunesse en région Centre en mai 2014



Source : CRUJ Centre
Exploitation ORS Centre

A – 2 - Les Points accueil écoute jeune (PAEJ) et Maisons des adolescents

Le **Point Accueil Ecoutes Jeunes** (PAEJ) est un dispositif créé par l'Etat en 2002 afin d'unifier les PAJ (Points Accueil Jeunes) et les PEJ (Points Ecoute Jeunes). Il réaffirme ainsi l'engagement de l'Etat dans la prévention des conduites à risques des jeunes, qu'il s'agisse du risque de désocialisation ou de risques pour la santé.

Les PAEJ sont de petites structures de proximité définies autour d'une fonction d'accueil, d'écoute, de soutien, de sensibilisation, d'orientation et de médiation au contact des jeunes exposés à des situations à risque, et de leur entourage adulte. Le public accueilli est composé de mineurs et jeunes majeurs âgés de 16 à 25 ans en détresse liée à des difficultés sociales, psychologiques, éducatives, familiales, scolaires ou professionnelles. On peut distinguer 3 types d'accueil consacrés à l'accueil et l'écoute des jeunes : l'accueil des fugueurs, l'hébergement des mineurs et l'accueil des jeunes précarisés.

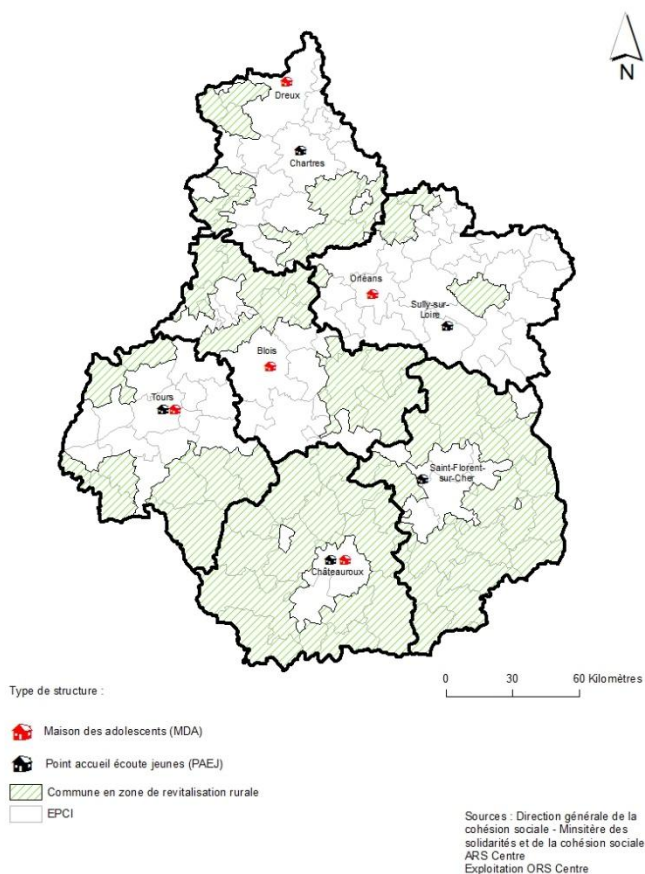
La région Centre compte 5 structures d'accueil, une par département à l'exception du Loir-et-Cher qui n'en dispose pas.

Les **Maisons des Adolescents** sont des lieux ressources en matière de santé. Ce sont des lieux d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les adolescents (12-21 ans), leurs parents et les professionnels. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un programme national, initié par la défenseure des enfants en 2004.

Les MDA s'adressent en priorité à des adolescents. Les adolescents peuvent y trouver une écoute, des informations, être accompagnés ou orientés en fonction de leur demande. Elles s'adressent également aux parents d'adolescents et tentent de répondre à leur besoin d'information et d'accompagnement. Ces actions peuvent être individuelles ou collectives. Enfin, elles s'adressent aux professionnels au contact des adolescents et peuvent intervenir, à la demande des professionnels, au sein des institutions, établissements et services, recevoir les membres d'une équipe venant présenter la situation d'un adolescent qu'ils ont en charge et apporter un concours dans l'élaboration des contenus d'une formation destinée à des professionnels.

La Région dispose de 5 maisons des adolescents. Tous les départements sont couverts par ce dispositif à l'exception du Cher.

63 - Cartographie de localisation des Point d'accueil écoute jeune (PAEJ) et des Maisons des adolescents (MDA) en région Centre



A -3 - Les Foyers jeunes travailleurs (FJT)

Les foyers de jeunes travailleurs (FJT)¹⁵ ont pour mission d'accueillir des jeunes en stage, en apprentissage ou exerçant une activité professionnelle. Ils proposent un hébergement temporaire comportant à la fois des locaux privés meublés ou non et des locaux affectés à la vie collective. Les FJT s'adressent principalement aux jeunes travailleurs vivant seuls âgés de 16 à 25 ans (parfois 30 ans) exerçant une activité professionnelle, en stage ou en apprentissage.

¹⁵ <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2018.xhtml>

64 - Nombre de places dans les FJT de la Région au 01.01.2013

	Nombre de places en FJT
Cher	0
Eure-et-Loir	88
Indre	80
Indre-et-Loire	560
Loir-et-Cher	0
Loiret	338
Centre	1 066

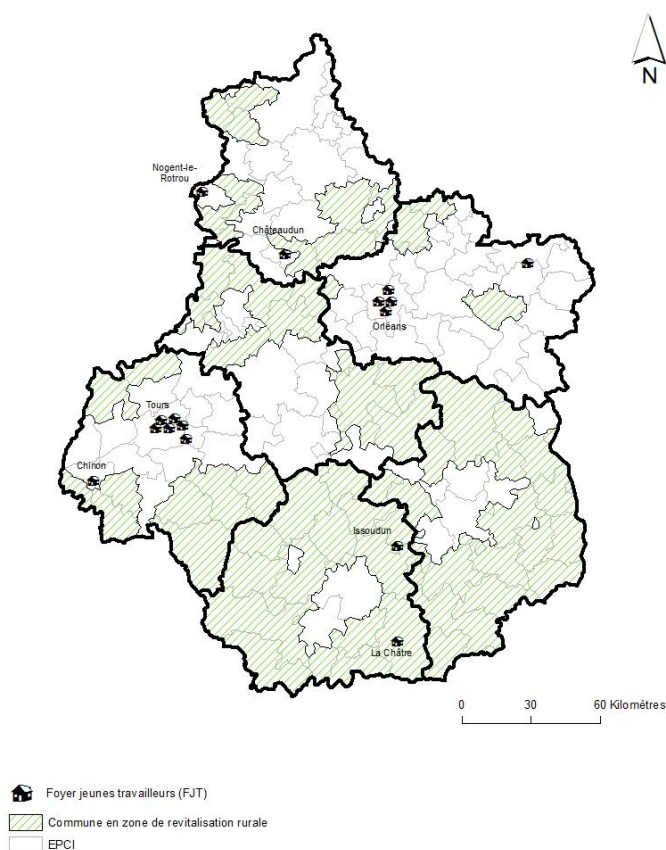
Source : Finess

Exploitation ORS Centre

La Région Centre compte au 1^{er} janvier 2013 **1 066 lits et places installés dans les foyers de jeunes travailleurs.**

Le Cher et le Loir-et-Cher ne disposent pas de foyers jeunes travailleurs. L'Indre présente la particularité de disposer de deux structures sur son territoire, toutes deux implantées dans une commune en zone de revitalisation rurale (Issoudun et la Châtre).

65 - Cartographie de localisation des foyers de jeunes travailleurs (FJT) en région Centre en novembre 2014



Source : Finess (extraction du 24.11.2014)
Exploitation ORS Centre

VI – Les licenciés sportifs

66 - Répartition (en %) des licenciés sportifs* de la région Centre en 2011

	Part licences moins de 20 ans	Part licences femmes moins de 20 ans / licences femmes
<i>Cher ZRR</i>	49,3	47,6
<i>Cher non ZRR</i>	46,7	44,9
Cher	47,7	45,9
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	51,1	46,9
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	53,0	50,1
Eure-et-Loir	52,8	49,7
<i>Indre ZRR</i>	48,6	49,1
<i>Indre non ZRR</i>	48,6	47,7
Indre	48,6	48,5
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	50,4	47,4
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	51,7	50,4
Indre-et-Loire	51,5	50,0
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	50,4	45,4
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	49,6	46,4
Loir-et-Cher	49,8	46,1
<i>Loiret ZRR</i>	52,1	43,0
<i>Loiret non ZRR</i>	49,2	43,7
Loiret	49,3	43,6
<i>Région Centre ZRR</i>	49,8	47,2
<i>Région Centre non ZRR</i>	50,2	46,7
Région Centre	50,1	46,8

Source : DRJSCS Centre

Exploitation ORS Centre

*Ces chiffres ne prennent pas en compte toutes les fédérations de la région Centre-Val de Loire : données indisponibles pour 36 fédérations (sur 104 au total).

Les femmes représentent en 2011 (personnes domiciliées en région) 34,6 % des licenciés de la Région (33,3 % sur la ZRR régionale et 34,8 % sur le territoire régional non ZRR).

Les moins de 20 ans représentent 50,1 % des licenciés sportifs (49,8 % sur la zone de revitalisation rurale et 50,2 % hors ZRR).

VIII – La lutte contre l'illettrisme des jeunes

La lutte contre l'illettrisme¹⁶ a été classée grande cause nationale en 2013. On estime à 9 % la part de personnes âgées de 18 à 65 ans en France en situation d'illettrisme.

La Région et l'État ont confié la lutte contre l'illettrisme au GIP Alfa Centre dès 2001. Le premier Plan régional de lutte contre l'illettrisme 2006-2008 a réuni autour de la table les différents services de l'État en charge du travail, de la jeunesse et de la cohésion sociale, le Conseil régional, les départements et les acteurs de la formation. Le second Plan 2011-2013 quant à lui soutient des actions innovantes destinées à tous les publics, demandeurs d'emploi, gens du voyage ou salariés.

Depuis 2010 en région Centre, un nouveau dispositif nommé « Compétences clés » a été mis en place. Il est principalement dédié aux demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme, c'est-à-dire des personnes ayant été scolarisées en langue française pendant au moins cinq ans et ne maîtrisant pas les compétences de base. Ce dispositif s'adresse à toute personne souhaitant concrétiser un projet d'insertion dans l'emploi et qui pour être mis en oeuvre nécessite une acquisition ou une remise à niveau dans le domaine des compétences clés.

Les personnes en situation d'illettrisme peuvent aussi se former dans le cadre de deux dispositifs financés par le Conseil régional : les *Parcours vers la qualification et l'emploi* et les *Visas trois en un*.

La liste des organismes proposant des actions de formation de lutte contre l'illettrisme est disponible sur le site internet étoile de la région Centre (<http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoile/illettrisme>).

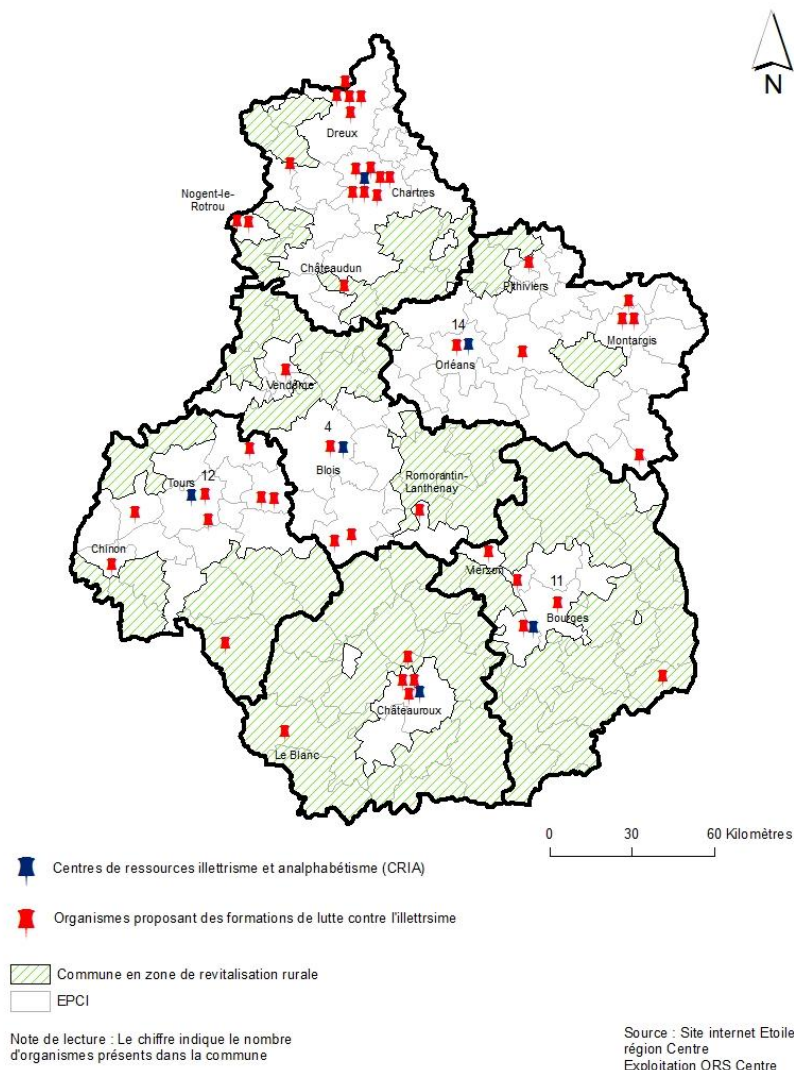
Des organismes sont présents en zone de revitalisation rurale à Le Blanc dans l'Indre et Sancoins dans le Cher.

A l'échelle départementale, les Centres de Ressources Illettrisme et Analphabétisme (CRIA) départementaux soutiennent les actions et projets des acteurs de la lutte contre l'illettrisme (pouvoirs publics, formateurs, bénévoles, associations...). Le réseau des centres ressources de la région Centre se compose de 6 dispositifs dont l'animation régionale et la coordination sont assurées par le lieu ressources Illettrisme du GIP Alfa Centre. Ils mènent plus spécifiquement des actions de proximité ancrées dans les problématiques spécifiques de leurs territoires et agissent en tant que réseau sur l'ensemble de la Région.

Leurs principales missions sont d'informer, de sensibiliser sur la question de l'illettrisme, de donner les moyens d'y remédier, de conseiller et d'appuyer les actions des organismes ainsi que les personnes voulant agir auprès de celles en situation d'illettrisme, de développer un fonds documentaire sur l'illettrisme, de faire connaître des outils pédagogiques et de former les formateurs tout comme les bénévoles.

¹⁶ Être illettré, c'est ne pas disposer, après avoir été pourtant scolarisé, des compétences de base (lecture, écriture, calcul) suffisantes pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne : faire une liste de courses, lire une notice de médicaments ou une consigne de sécurité, rédiger un chèque, utiliser un appareil, lire le carnet scolaire de son enfant, entrer dans la lecture d'un livre, retirer de l'argent à un distributeur automatique, faire un calcul simple... (Définition du GIP Alfa Centre)

67 – Cartographie des organismes proposant des actions de lutte contre l'illettrisme



Conclusion

Lorsqu'on évoque la jeunesse et ses problématiques, l'analyse est souvent réduite à celle des jeunes urbains, voire des « banlieues ». Or, la jeunesse représente aussi des jeunes, peut-être plus « silencieux », moins « visibles » qui résident sur des territoires ruraux dont la proportion est souvent moindre du fait du vieillissement démographique de ces campagnes. Cette part de jeunes âgés de 15 à 25 ans est faible en comparaison aux territoires urbains ; il convient toutefois de noter que ces derniers représentent tout de même 9,5 % de la population des ZRR et 15,5 % de l'ensemble de la Région. Par ailleurs, il n'en demeure pas moins que ces jeunes ont eux aussi des besoins et des attentes et qu'ils sont confrontés à des problématiques communes aux jeunes urbains et aussi spécifiques à leur lieu de vie : problème de mobilité en lien avec la faible offre de moyens de transport, marché de l'emploi très réduit sur ces espaces, raréfaction voire absence d'offre de services de proximité... L'isolement de ces jeunes prend ainsi une toute autre dimension.

Entre 1999 et 2010, la région Centre observe une augmentation de sa population totale : + 0,40 % par an. A l'échelle des territoires en ZRR, le constat est inversé, la population globale ayant diminué de 1,04 % en moyenne chaque année. Cette diminution est d'autant plus forte parmi les jeunes âgés de 15-25 ans (-2,63 % en moyenne par an). *A contrario*, les territoires hors ZRR enregistrent une légère augmentation du nombre de leurs jeunes : + 0,07%.

Les jeunes de la Région sont davantage présents sur le marché du travail en comparaison au niveau national et notamment sur la zone de revitalisation rurale régionale. En effet, la proportion d'actifs occupés est plus importante dans les territoires en ZRR (42,8 % des jeunes contre 38,9 % de ceux hors ZRR). De fait, moins de jeunes ont un statut d'élèves, d'étudiants ou de stagiaires en comparaison aux territoires urbains. En raison d'une offre en formation d'études supérieures plus faible sur les zones rurales, les jeunes sont dans l'obligation de migrer vers les grandes villes. Par conséquent, les jeunes en ZRR sont davantage scolarisés dans des formations professionnelles (CAP, brevet des compagnons, BEP, bac technologique ou professionnel) et moins dans des formations longues (bac+2 et plus).

Parmi les jeunes en emploi, les jeunes provenant de ZRR occupent davantage d'emplois moins qualifiés (82,6 % d'ouvriers et employés contre 73,5 % hors ZRR). En Région, les jeunes sont plus souvent que leurs aînés, employés en intérim ou en contrat à durée limitée. Il existe par ailleurs des distinctions parmi les jeunes selon leur lieu de résidence : 25,5 % ont un contrat d'une durée limitée sur la ZRR contre 27,2 % sur le territoire hors ZRR. Enfin, parmi la population active salariée, 80,5 % des jeunes ZRR sont employés à temps complet (contre 75,7 % sur le territoire hors ZRR). Des différences significatives existent cependant entre les hommes et les femmes et ce quel que soit le territoire.

Les emplois d'avenir destinés aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique représentent 3 138 entrées dans ces emplois en région Centre, entre novembre 2012 et décembre 2013. 26 % des jeunes bénéficiaires de ces emplois proviennent de la zone de revitalisation rurale.

La part des demandeurs d'emplois en fin de mois (catégorie ABC) de moins de 26 ans parmi l'ensemble des DEFM en région Centre est de 20,0 %, fin avril 2014. Ce taux est un peu moins élevé dans les zones de revitalisation rurale comparativement aux territoires hors ZRR (18,9 % contre 20,3 %). Le nombre de demandeurs d'emploi jeunes a progressé cependant plus rapidement sur la ZRR entre avril 2013 et avril 2014 en comparaison aux autres territoires (+1,4 % contre +0,2 % en Région et -0,1 % sur le territoire

régional hors ZRR). S'agissant des demandeurs d'emploi de longue durée (un an et plus), la région Centre comptabilise fin avril 2014, 8 505 jeunes concernés, soit 22,2 % des jeunes demandeurs d'emploi (moins de 26 ans). A l'échelle de la zone de revitalisation rurale, ce taux est de 23,2 %. Enfin, le territoire ZRR connaît la plus forte évolution de DEFM de longue durée entre avril 2013 et avril 2014 (+ 16,7 %) au regard des territoires hors ZRR (+ 6,8 %). Parmi les demandeurs d'emploi, les jeunes en ZRR présentent des niveaux de formation, tout comme de qualification plus faibles que dans les territoires hors ZRR, en raison sans doute, à la fois de la moindre présence des écoles supérieures et de l'offre d'emploi moins qualifiée sur ces territoires ruraux.

S'agissant des jeunes accueillis dans les missions locales, on observe globalement une typologie bien distincte de la population jeune dans son ensemble. Parmi ces jeunes accueillis, ceux provenant de la ZRR sont très légèrement plus jeunes, disposent de niveaux de formation plus élevés, possèdent un peu plus souvent un permis de conduire et déclarent moins de limite géographique pour trouver un emploi, se former... comparativement à ceux accueillis dans des missions locales hors ZRR. Au niveau de l'insertion, ces jeunes accompagnés par les missions locales en ZRR accèdent davantage à l'emploi et 64,2 % de leurs emplois correspondent à des contrats à durée déterminée (CDD, emplois d'avenir). Ils accèdent en revanche moins facilement à la formation (manque d'actions en milieu rural et jeunes concernés moins mobiles). Enfin, toujours parmi ces jeunes accompagnés, ceux en milieu rural entrent plus souvent en contrat d'apprentissage comparativement aux jeunes des missions locales hors ZRR.

Concernant les allocataires de minima sociaux, la part de jeunes bénéficiaires de moins de 25 ans en ZRR est un peu moindre comparativement aux territoires hors ZRR. Parmi ces allocataires jeunes, la ZRR compte en proportion moins de personnes isolées et en revanche davantage de foyers monoparentaux. Cependant, les données du recensement de population de l'Insee mettaient en évidence ces constats dans l'analyse de la structure des ménages jeunes ainsi que des jeunes plus précocement en couples en comparaison aux territoires non ruraux.

Enfin, les jeunes en ZRR âgés de 16 à 25 ans sont davantage demandeurs d'emploi que dans le reste de la Région lors de la signature de leur contrat de mission de Service civique. Ceux inscrits dans une mission ont un niveau de formation supérieur. Les missions sont un peu plus longues pour les jeunes ZRR en durée et en amplitude horaire par semaine.

Cette étude demeure parcellaire du fait du manque de données spécifiques garantissant la fiabilité et la comparabilité des informations à l'échelle de ce territoire. Elle permet cependant de mettre en évidence des caractéristiques spécifiques de ces jeunes en ZRR : un moindre niveau de qualification, plus souvent en activité professionnelle mais des contrats de travail plus précaires (intérim, CDD...), plus dépendants du permis de conduire ou souvent contraints de quitter leur territoire d'origine... On observe combien ces jeunes sur ces territoires ruraux se sont adaptés au contexte et à l'environnement de leur lieu de vie. Avec peu de formation supérieure accessible dans ces zones ou encore avec peu d'emplois qualifiés sur le marché du travail, ces jeunes ont soit eu la possibilité d'étendre leur aire géographique, soit fait le choix ou été contraints de s'organiser autour de l'offre locale. On comprend à travers cette étude combien les composantes géographiques, le développement économique ou encore l'accès à l'éducation, etc. sur ces territoires sont des enjeux forts. Toutes ces dimensions imbriquées les unes aux autres nécessitent des politiques publiques (collectivités territoriales, inter-ministériales,...) une action cohérente et coordonnée pour permettre à ces jeunes d'avoir un véritable choix dans leurs projets professionnels et personnels.

Bibliographie

- [1] Rapport 2014 du Comité interministériel de la jeunesse (Tome 1 : Plan priorité jeunesse, Tome 2 : L'état de la jeunesse)
- [2] Site internet du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports : <http://www.jeunes.gouv.fr/>
- [3] « Les jeunes en région Centre : des études moins longues, plus présents sur le marché du travail ». Insee flash Centre n°1, septembre 2014
- [4] « En région Centre, la pauvreté est moindre qu'en France et en Europe, mais en progression depuis 2008 », Insee flash n°68, mai 2013
- [5] « En région Centre, difficultés économiques des territoires et situations de pauvreté des habitants vont de pair », Insee Analyses Centre n°6, novembre 2014
- [6] « Villes, périurbain, rural : quels sont les territoires les moins favorisés », 17 septembre 2014, Centre d'observation de la société
- [7] « Focus sur les demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans en région Centre », Repères et Analyses, Service statistiques, études et évaluation, Pôle emploi Centre, avril 2013
- [8] « Jeunesse et ruralité, de l'observation croisée à l'analyse d'une situation critique », missions locales de la région Centre, 2012
- [9] Rapport d'activités 2012 du Centre régional information jeunesse du Centre
- [10] « Mieux connaître les pratiques et besoins des jeunes en matière d'information », Conseil général, Crij Centre, décembre 2010
- [11] Site internet Etoile de la région Centre : <http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/accueilletoile>

Liste des sigles

- AAH : Allocation adulte handicapé
- ARS : Agence régionale de santé
- BIJ : Bureau information jeunesse
- BTS : Brevet de technicien supérieur
- CAF : Caisse d'allocations familiales
- CDD : Contrat à durée déterminée
- CDI : Contrat à durée indéterminée
- CES : Contrat emploi solidarité
- CFA : Centre de formation d'apprentis
- CIADT : Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire
- CIJ : Comité interministériel de la jeunesse
- CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles
- CRIA : Centre de ressources illettrisme et analphabétisme
- CRIJ : Centre régional d'information jeunesse
- CSP : Catégorie socioprofessionnelle
- CUI - CAE : Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi
- CUI - CIE : Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi
- DARES : Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques
- DEFM : Demandeur d'emploi en fin de mois
- DEUG : Diplôme d'études universitaires générales
- DGFiP : Direction générale des finances publiques
- DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- DRASS : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
- DRJSCS : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- DUT : Diplôme universitaire de technologie
- EETP : Emploi en équivalent temps plein
- EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale
- FINESS : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux

- FJT : Foyer de jeunes travailleurs
- GIP : Groupement d'intérêt public
- INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
- LMD : Licence master doctorat
- LOADT : Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire
- MDA : Maison des adolescents
- MSA : Mutualité sociale agricole
- ORFE : Observatoire régional de la formation et de l'emploi
- ORS : Observatoire régional de la santé
- PAEJ : Point accueil écoute jeunes
- PAJ : Point accueil jeunes
- PEJ : Point écoute jeunes
- PIJ : Point information jeunesse
- PRDF : Plan régional de développement des formations
- RDL : Revenus disponibles localisés
- RP : Recensement de population
- RSA : Revenu de solidarité active
- STS : Section de technicien supérieur
- ZRR : Zone de revitalisation rurale

Liste des graphiques

1 - Répartition des communes en zone de revitalisation rurale par départements	12
2 - Part de la population vivant en zone de revitalisation rurale en 2010.....	16
3 - Population totale et pour la classe d'âge 15-25 ans	17
4 - Densité de population en 2010.....	18
6 - Variation intercensitaire annuelle des 15-25 ans (1999-2010) (en %)	18
5 - Part des jeunes âgés de 15 à 25 ans.....	18
7 - Variation intercensitaire annuelle de la population (1999-2010) (en %)	19
8 - Part de la population de 15 à 25 ans par type d'activité en 2010 (en %).....	20
9 - Part des 15-25 ans actifs ayant un emploi par EPCI (en %).....	22
11 - Part des 15-25 ans élèves, étudiants et stagiaires par EPCI (en %).....	22
10 - Part des 15-25 ans chômeurs par EPCI (en %).....	22
12 - Part de la population de 15 à 25 ans par scolarisation et lieu d'études en 2010 (en %).....	23
13 - Part de la population de 15 à 25 ans non scolarisée par diplôme le plus élevé en 2010 (en %)	24
14 - Nombre d'élèves de 15 à 25 ans scolarisés en région Centre par type d'établissement.....	26
15 - Part des formations préparées par les 15 à 25 ans de la Région à la rentrée 2013 (en %).....	27
16 - Structure des PCS des responsables légaux des 15-25 ans à la rentrée 2013 (en %)	27
17 - Part de la population active occupée de 15-24 ans par CSP en 2010 (en %).....	28
18 - Part de la population active occupée de 15-24 ans par conditions d'emploi en 2010 (en %).....	28
19 - Population de 15 à 24 ans salariée à temps complet en 2010 (en %).....	29
20 - Part de la population active salariée occupée à temps complet par sexe en 2010 (en %).....	30
21 - Part de l'emploi temporaire (ETTP) par sexe et âge en région Centre en 2013 (en %)	30
22 - Part de l'emploi par âge et CSP en région Centre en 2013 (en %).....	30
23 - Part de l'emploi temporaire par âge et CSP en région Centre en 2013 (en %).....	31
24 - Part de l'emploi temporaire par âge, sexe et CSP en région Centre en 2013 (en %).....	31
25 - Durée des missions de travail temporaire (en semaine) par âge en région Centre en 2013.....	32
26 - Part des missions de travail temporaire offertes par sexe en région Centre en 2013.....	32
27 - Part des missions de travail temporaire offertes par âge en région Centre en 2013.....	33
28 - Nombre d'entrées totales en CUI-CAE par âge.....	34
29 - Nombre d'entrées totales en CUI-CIE par âge	36
30 - Nombre d'entrées totales dans les emplois d'avenir (données cumulées de novembre 2012 à fin décembre 2013).....	37
31 - Type de ménages des 15-25 ans par structure familiale en 2010 (en %).....	38

32 - Part des ménages fiscaux imposés et revenus par unité de consommation en 2010 (en %)	39
33 - Taux de pauvreté monétaire en 2011 (en %)	39
34 - Taux de pauvreté monétaire en 2011 selon l'âge des individus (en %).....	40
35 - Structure des demandeurs d'emploi en fin de mois jeunes (moins de 26 ans) fin avril 2014.....	41
36 - Part des jeunes demandeurs d'emploi en fin de mois (fin avril 2014).....	43
37 - Variation annuelle des jeunes demandeurs d'emploi en fin de mois (entre avril 2013 et avril 2014)	43
38 - Structure des DEFM jeunes (moins de 26 ans) de longue durée (fin avril 2014)	44
39 - Répartition des DEFM de moins de 26 ans en région Centre par niveau de formation	45
40 - Répartition des DEFM de moins de 26 ans en région Centre par niveau de qualification.....	46
41 - Répartition (en %) de la demande d'emploi des DEFM de moins de 26 ans en zone de revitalisation rurale par domaine professionnel (avril 2014)	47
42 - Répartition (en %) par sexe des 16-25 ans accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013.....	48
43 - Répartition (en %) par âge des 16-25 ans accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013	49
44 - Répartition (en %) des niveaux de formation des 16-25 ans accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013	49
45 - Répartition (en %) des savoirs de base des jeunes (16-25 ans) accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013	50
46 - Répartition (en %) des modes d'hébergement des jeunes accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013.....	51
47 - Répartition (en %) de la situation familiale des jeunes accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013.....	51
48 - Répartition (en %) de la couverture sociale des jeunes accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013.....	52
49 - Répartition (en %) de la possession du permis de conduire des jeunes accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013.....	52
50 - Répartition (en %) des modes de locomotion déclarés des jeunes (16-25 ans) accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013.....	53
51 - Répartition (en %) des entrées en situation des jeunes accueillis dans les missions locales de la région Centre en 2013.....	54
52 - Cartographie de localisation des missions locales (siège social et antennes principales) en région Centre en 2013	55
53 - Allocataires de moins de 25 ans au 31.12.2013	56
54 - Allocataires isolés de moins de 25 ans au 31.12.2013	57
56 - Allocataires de moins de 25 ans du Revenu de solidarité active (RSA) (en %) au 31.12.2013	59

57 - Part des allocataires de moins de 25 ans de l'allocation adulte handicapé (AAH) (en ‰) au 31.12.2013	60
56 - Répartition (en %) par sexe des jeunes ayant effectué une mission de Service civique de 2010 à avril 2014.....	61
59 - Répartition (en %) de la situation professionnelle des jeunes (16-25 ans) au moment de la signature de leur contrat de mission de Service civique (2010 - avril 2014)	62
58 - Répartition (en %) des niveaux de formation des jeunes (16-25 ans) au moment de la signature de leur contrat de mission de Service civique (2010 - avril 2014).....	63
61 - Part des visiteurs par âge dans les structures jeunesse de la Région en 2012.....	65
62 - Cartographie de localisation des structures d'information jeunesse en région Centre en mai 2014.....	66
63 - Cartographie de localisation des Point d'accueil écoute jeune (PAEJ) et des Maisons des adolescents (MDA) en région Centre.....	68
64 - Nombre de places dans les FJT de la Région au 01.01.2013	69
65 - Cartographie de localisation des foyers de jeunes travailleurs (FJT) en région Centre en novembre 2014	69
66 - Répartition (en %) des licenciés sportifs de la région Centre en 2011.....	70
67 – Cartographie des organismes proposant des actions de lutte contre l'illettrisme	72

[ANNEXES]

Annexe 1 : Arrêté du 10 juillet 2013

Le 22 mai 2014

JORF n°0160 du 12 juillet 2013

Texte n°2

ARRETE

Arrêté du 10 juillet 2013 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale

NOR: PRMR1311155A

Le Premier ministre,

Vu le code général des impôts, notamment son article 1465 A ;

Vu le décret n° 2013-548 du 26 juin 2013 pris pour l'application du II de l'article 1465 A du code général des impôts relatif aux zones de revitalisation rurale, notamment son article 8,

Arrête :

Article 1

Les communes dont la liste est annexée au présent arrêté sont classées en zone de revitalisation rurale.

Article 2

Le classement constaté par le présent arrêté prend effet au 1er juillet 2013.

Article 3

Sont abrogés :

— l'arrêté du 9 avril 2009 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale ;

— l'arrêté du 30 décembre 2010 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale ;

— l'arrêté du 28 décembre 2011 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale ;

— l'arrêté du 4 décembre 2012 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Annexe (consulter la liste des communes)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027692050&categorieLien=id>

Annexe 2 : Arrêté du 24 juillet 2013

Le 22 mai 2014

JORF n°0172 du 26 juillet 2013

Texte n°3

ARRETE

Arrêté du 24 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2013 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale

NOR: PRMR1318374A

Le Premier ministre,

Vu le code général des impôts, notamment son article 1465 A ;

Vu le décret n° 2013-548 du 26 juin 2013 pris pour l'application du II de l'article 1465 A du code général des impôts relatif aux zones de revitalisation rurale, notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2013 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale,

Arrête :

Article 1

La liste des communes figurant à l'annexe de l'arrêté du 10 juillet 2013 constatant le classement des communes en zone de revitalisation rurale est complétée par la liste annexée au présent arrêté.

Article 2

Le classement constaté par le présent arrêté prend effet au 1er juillet 2013.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 24 juillet 2013.

Annexe (consulter la liste des communes)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027751382&categorieLien=id>

Annexe 3 : Licenciés sportifs* en 2011

	Part licences entre 20 et 60 ans	Part licences plus de 60	Part licences femmes moins de 20 ans / licences femmes	Part licences femmes de 20 à 60 ans / licences femmes	Part licences femmes de plus de 60 ans / licences femmes
<i>Cher ZRR</i>	42,5	8,1	47,6	40,4	12,0
<i>Cher non ZRR</i>	43,8	9,4	44,9	41,4	13,7
Cher	43,3	8,9	45,9	41,0	13,1
<i>Eure-et-Loir ZRR</i>	41,8	6,9	46,9	43,5	9,6
<i>Eure-et-Loir non ZRR</i>	39,3	7,6	50,1	38,0	11,8
Eure-et-Loir	39,5	7,5	49,7	38,6	11,6
<i>Indre ZRR</i>	44,7	6,6	49,1	41,5	9,3
<i>Indre non ZRR</i>	46,3	5,1	47,7	47,0	5,2
Indre	45,4	6,0	48,5	43,8	7,6
<i>Indre-et-Loire ZRR</i>	41,8	7,6	47,4	40,5	12,1
<i>Indre-et-Loire non ZRR</i>	41,1	7,1	50,4	39,2	10,3
Indre-et-Loire	41,2	7,2	50,0	39,4	10,5
<i>Loir-et-Cher ZRR</i>	40,6	9,0	45,4	39,3	15,2
<i>Loir-et-Cher non ZRR</i>	41,7	8,7	46,4	39,5	14,0
Loir-et-Cher	41,4	8,8	46,1	39,5	14,4
<i>Loiret ZRR</i>	39,6	8,2	43,0	41,8	15,2
<i>Loiret non ZRR</i>	41,7	9,1	43,7	42,6	13,6
Loiret	41,6	9,1	43,6	42,6	13,7
<i>Région Centre ZRR</i>	42,4	7,7	47,2	40,9	11,9
<i>Région Centre non ZRR</i>	41,5	8,2	46,7	40,9	12,4
Région Centre	41,7	8,1	46,8	40,9	12,3

Source : DRJSCS Centre

Exploitation ORS Centre

*Ces chiffres ne prennent pas en compte toutes les fédérations de la région Centre-Val de Loire : données indisponibles pour 36 fédérations (sur 104 au total).

[JEUNES EN ZONE DE REVITALISATION RURALE EN REGION CENTRE]

Observatoire régional de la santé du Centre

1 rue Porte Madeleine

45032 Orléans cedex 1

Tél. : 02 38 74 48 80

Mail : accueil@orscentre.org

Site : www.orscentre.org